

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 149

19 janvier 2008

SOMMAIRE

Achelia Luxembourg S.A.	7106	M.I.O.S. S.A. (Management/Ingénierie des Organisations et des Systèmes)	7150
ALESRAA Luxembourg S.à r.l.	7148	Mit Holding S.A.	7106
Andover Investco 2 S.à r.l.	7107	Moorkens Luxembourg S.A.	7133
Anthalie S.A.	7149	Natixis Private Banking International	7135
B.D.M. Holding S.A.	7151	Noetrib Administration S.A.	7136
B.D.M. Holding S.A.	7151	Noetrib Administration S.A.	7136
Brussels City Properties S.A.	7106	Potosi S.A.	7107
By Internet S.A.	7149	Praxis S.A.	7150
CEP III Investment 4 S.C.A.	7140	Providence MobileServ S.à r.l.	7145
Cosmospital S.A.	7136	PS S.à r.l.	7108
Dairy House S.A.	7152	Redevco Retail Luxembourg S.A.	7148
Donjon S.A.	7147	Rosh Trust International Holding S.A. ...	7150
Emmark S.à r.l.	7151	Rosh Trust International Holding S.A. ...	7151
European Trust Holding A.G.	7135	Saint Quentin S.A.	7145
European Trust Holding A.G.	7135	Sally & Jack S.à r.l.	7134
Findel Business Center S.A.	7152	Sigma Invest S.A.	7145
G-Finance S.à r.l.	7148	Sodeprom-Lux	7147
Il Coccolino S.A.	7135	Succeed Online S.A.	7134
Immobilier Albert 1er S.A.	7137	Sujedo S.A.	7107
Ingram Micro Luxembourg	7150	Technical Design Office Consulting S.A.	7152
Intrawest S.à r.l.	7147	VREF Holding S.à r.l.	7147
Kapiolani Group S.A.	7144		
Laurelie S.A.	7149		
Luxembourg Trust & Consulting S.A.	7134		

Achelia Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 26.057.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi 27 février 2008 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008006107/755/20.

Brussels City Properties S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 32.566.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
qui aura lieu le 7 février 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire,
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 septembre 2007,
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire,
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008008587/795/15.

Mit Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 113.998.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le jeudi 31 janvier 2008 à 10.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Délibération et décision à prendre quant à la poursuite éventuelle de l'activité de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Fixation des émoluments du commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008002320/755/21.

Potosi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 118.547.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,
qui aura lieu le 29 janvier 2008 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 septembre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 septembre 2007.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008004355/1023/16.

Sujedo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 26.145.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,
qui aura lieu le 28 janvier 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 octobre 2007, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 octobre 2007.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur.
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008004358/1023/17.

Andover Investco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.534.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Il résulte des délibérations d'une assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 7 décembre 2007 que la clôture de la liquidation a été prononcée, que la cessation définitive de la société a été constatée et que le dépôt des livres sociaux pendant une durée de cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été ordonné.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour ANDOVER INVESTCO 2 S.à r.l. (liquidée)

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008005020/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06622. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

PS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 124.482.

In the year two thousand seven, on the nineteenth of November.

Before US Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- PALAMON EUROPEAN EQUITY II L.P., a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434,

here represented by Mrs Linda Korpel, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on 16 November 2007.

- PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA L.P. a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under number LP 10450,

here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 16 November 2007.

- PS HOLDCO S.à r.l. a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.124.143,

here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 16 November 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the parties appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of PS S.à r.l. (hereinafter referred to as the «Company»), a private limited liability company, with registered office at 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 124.482, incorporated pursuant to a notarial deed dated January 24, 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial C»), number 704 dated 25 April 2007 and whose bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 13 February 2007, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial C»), number 1210 dated 20 June 2007.

The appearing parties representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and seventy-seven thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 177,975.-) to raise it from its present amount of three million eight hundred fifty-six thousand and fifty Euro (EUR 3,856,050.-) to four million thirty-four thousand twenty-five Euro (EUR 4,034,025.-) by creating and issuing seven thousand one hundred and nineteen (7,119) new Class B Shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon intervened PS MANAGEMENT BETEILIGUNGS GmbH & Co KG, a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, having its registered office at Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany, duly represented by its proxyholder, Mrs. Linda Korpel, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 16 November 2007, declares to subscribe to seven thousand one hundred and nineteen (7,119) new Class B Shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, for the global amount of one hundred seventy-seven thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 177,975.-).

Such new Class B Shares are to be paid up by a contribution (hereinafter referred to as the «Contribution») in cash. The total contribution of one hundred seventy-seven thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 177,975.-) fully paid up by the Contribution is allocated to the Company's share capital.

The proof of the existence and of the value of the above Contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholders decide to amend and restate the articles of incorporation of the Company without changing the purpose of the Company.

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the 1915 Law, as well as by the Articles and the Shareholders Agreement.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company exists under the name of PS S.à. r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. Share Capital.

6.1 The share capital is fixed at four million thirty-four thousand and twenty-five Euro (EUR 4,034,025.-) divided into (i) one hundred fifty-one thousand forty (151,040) preferred A shares (the «Preferred Shares A») with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid with a share premium in the amount of two hundred and six point one eight five seven Euro (EUR 206.1857) (rounded from thirty-one million one hundred forty-two thousand two hundred eighty-nine Euro (€ 31,142,289.-), which is the total investment of the holders of Preferred Shares A allocable to the share surplus divided by the total number of Preferred Shares A) (the «Share Surplus A») allocated on the Company's shares premium account and (ii) ten thousand three hundred and twenty-one (10,321) class B ordinary shares (the «Class B Shares») with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up.

6.2 Preferred Shares A and Class B Shares (together referred to as the «Shares» and individually a «Share») can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles.

6.3 The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

6.4 Any amount of share premium which has been or shall be paid in addition to the nominal value of the Preferred Shares A shall remain attached to the Preferred Shares A and shall be allocated to a special reserve to be designated as the Share Surplus A Premium Account.

6.5 Without prejudice to the legal requirements, the rights of the different classes of shares are ruled in the present Articles.

6.6 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

6.7 The share capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting voting with the majority rules set out by article 14 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

6.8 In case of reduction of share capital, the share capital of the Company and the share premium attaching to any class of Shares shall be repaid to the holders of the relevant class of Shares under the same conditions.

6.9 Share premium of any class of Shares may be allocated to the legal reserve of the Company. In case of reduction of share capital, the amount of legal reserve to be reduced shall automatically be (re-) allocated to the Share Surplus A Premium Account from which it originated.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 8. Board of Managers.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the «Board of Managers») appointed as a collegiate body by the Shareholders's meeting in accordance with the provisions set out hereafter. The members of the Board of Managers (each a «Board Member») need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of at least one Board Member (in case of a single Board Member, the «Sole Board Member»), the number of which being determined by the Shareholders's meeting by a resolution of the Shareholders pursuant to the provisions of articles 8.3. and in accordance with the provisions of article 19.5 and duly recorded in the minutes of such meeting elected pursuant to the provisions of this article 8.

8.2. The Board of Managers shall always be composed so that:

8.2.1. The PALAMON Funds (including the holders of the Preferred

Shares A) shall have the right, subject to the rights of each of the ERISA Funds under article 14.2, to jointly propose for appointment as Board Members at least a number of candidates equivalent to the majority of Board Members plus one out of which the General Meeting of Shareholders shall appoint a number of Board Members equivalent to the majority of Board Members.

8.2.2 Any ERISA Board Member nominated by an ERISA Fund pursuant to this article 13.1 shall count as a Board Member appointed on the PALAMON's Fund proposal pursuant to article 8.2.1.

8.3. The Board Members shall be appointed by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders pursuant to article 19.5 which determines their powers, indemnities and the term of their mandates. If no term is indicated, the Board Members are appointed for an undetermined period.

8.4. Any Board Member can be removed ad nutum and without a cause with a 50 % plus one vote majority of the votes capable of being cast at a General Meeting of Shareholders. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a Shareholder to propose a candidate for appointment to the Board of Board Members includes the right to propose the dismissal or suspension of the Board Member appointed in accordance with article 8.2 after the nomination by that Shareholder, and (ii) the provisions of article 8.2.1 shall apply mutatis mutandis to the replacement of a Board Member. The Shareholders shall not vote in favour of the dismissal or suspension of a Board Member which was elected on the proposal of one of the Shareholders pursuant to article 8.2.1 unless such dismissal or suspension has been approved in writing by such Shareholder by which the respective Board Member was proposed.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1. The Board of Managers can deliberate or act validly only if a majority of the Board Members are present or represented at a meeting. If a meeting is not quorate, a new meeting of the Board of Managers with the same agenda is to be convened observing the same convocation period and notification as set out in article 9.3. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted as long as two Board Members (including at least one appointed under article 8.2 are present or represented, provided, however, that the Board Members were notified of such fact in the invitation.

9.2. Meetings of the Board of Managers shall be chaired by a chairman (the «Chairman»). The first Chairman shall be appointed by the Shareholders' meeting from among the Board Members appointed pursuant to article 8.3. The Board of Managers shall appoint from among its members a successor Chairman. In the absence of the Chairman, the Board of Managers shall appoint another person as Chairman pro tempore by vote of the majority in numbers present in person or by proxy at such meeting.

9.3. Meetings of the Board of Managers shall be called by the Chairman or by any two Board Members with at least seven (7) days' notice unless (i) all the Board Members waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Managers in which case the notice can be reduced to one (1) day provided that a minimum notice period of seven (7) days shall always apply in respect of matters requiring Board of Managers' Consent. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as part of the notice period. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

9.4. Meetings of the Board of Managers may be held physically at the registered office of the Company or any other place in Luxembourg unanimously determined by the Board or Directors or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). Meetings of the Board shall be held as often as the business of the Company so requires.

9.5. The Board of Managers may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all Board Members shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by mail, courier, electronic mail or telefax.

9.6. Any Board Member may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another, provided that no Board Member participates in meetings telephonically from the United Kingdom. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Board Member may act at any meeting of the Board

of Managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another Board Member as his proxy. A Board Member may represent more than one of his colleagues.

9.7. Resolutions of the Board of Managers shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such meeting. Each Board Member has one vote. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

9.8. A secretary may be appointed by a resolution of the General Meeting of Shareholders (the «Secretary»). The Secretary, who need not be a Board Member, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the General Meeting of Shareholders and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the General Meeting of Shareholders and their transactions and shall perform duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required.

9.10. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the Chairman or by the Secretary or any other member to whom the Chairman delegates this task or the member who chairs the meeting due to the Chairman's absence. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by the Secretary.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures.

10.1. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Association to the General Meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Manager has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Association to the General Meeting of Shareholders or as may be provided herein.

10.2. Vis-à-vis third parties, the Company shall be, in case of a Sole Board Member, bound by the sole signature of the Sole Board Member, in case of plurality of Board Members, by the joint signature of any two Board Members or by the signature of any person to whom such power shall be delegated.

Art. 11. Interim Dividend. The Board of Directors may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Association.

Art. 12. Board indemnification.

12.1. The Board Members are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

12.2. Subject to the exceptions and limitations listed in Article 12.3. below, every person who is, or has been, a Board Member or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Board Member or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words «claim», «action», «suit» or «proceeding» shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words «liability» and «expenses» shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

12.3. No indemnification shall be provided to any Board Member or officer:

12.3.1. Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

12.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

12.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

12.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Board Member or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Board Member or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 13. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Board Members or officers of the Company is interested

in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Board Member or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. ERISA Rights.

14.1 To the extent consistent with 1915 Law and for so long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Board Members of the Company and the Shareholders undertake to vote or take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Board Member (collectively the «ERISA Board Members») to be appointed by the Shareholders' meeting pursuant to article 19.5.

14.2 Each ERISA Fund shall also have the right

14.2.1 to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

14.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Managers of the Company (and each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of Managers;

14.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

14.2.4 the right to meet on a regular basis with the Board Members or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the directors of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, without limitation, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

14.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

14.2.6 to receive, to the extent legally permissible (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles of Association, and to consult with the Company with respect to such actions.

Art. 15 Transfer of Shares.

15.1. Except as otherwise specifically set out in these Articles of Association, any transfer of Shares (between Shareholders or to persons other than the Shareholders) shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Association. Any recognition or inscription of a transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Association.

15.2. Transfers of Shares (or Other Instrument) shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three-quarters) of the share capital of the Company, unless otherwise set out under the Articles.

15.3. Any issue or transfer of Shares or other instruments or securities shall in addition as otherwise set out in the present Articles of Association be subject to the transferee in each case, becoming a party to the Shareholders Agreement by executing a deed of adherence and any voting undertaking.

15.4. Unless the Board of Managers explicitly agrees otherwise, no Company's Shares shall be transferred unless the transferee at the same time acquires an amount of other instruments or securities held by the transferor proportional to the Shares.

15.5. The Shareholders are only permitted to transfer, assign, sell, dispose, encumber or create any interest in or right or claim to, their Shares or other instruments or securities issued by the Company (or to enter into any agreement or undertaking to do so) if in compliance with articles 15.4 and 15.5 only:

15.5.1. in the case of the PALAMON Funds, on a Syndication; or

15.5.2. as permitted under article 16; or

15.5.3. when required, or in acceptance of an offer made by an Acquirer, under article 18; or

15.5.4. with the prior written consent of the Board of Managers, provided that no transfer, assignment, Encumbrance or creation of any interest or right or claim to, or to the benefit of, a competitor of the Acquired Group shall be permitted without the prior written consent of the Board of Managers.

15.6. Other than in the event of article 15.7, upon an increase of the share capital of, or other issue of securities by the Company, any Shareholder («Existing Shareholder») shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion of new shares or securities which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of the Shares held by the Existing Shareholder to the nominal value of all Shares then in issue. Such right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Managers, be exercisable for a period of 30 days following the resolution to increase the capital or issue new shares or securities. An Existing Shareholder who is a PALAMON Fund or an Affiliate thereof may nominate any one or more of its Affiliates to subscribe for all or any of those new shares or securities in the Company for which the Existing Shareholder is entitled to subscribe pursuant to the foregoing sentence. If new shares or securities are issued with a premium or in connection with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription of the new shares or securities shall apply to all Existing Shareholders including, for the avoidance of doubt, article 15.3 and article 15.4.

15.7. The Board of Managers may request the Shareholders to waive their subscription rights under article 15.6 and to admit a new shareholder as nominated by the Board of Managers as a subscriber for such number of new shares or equity securities on such terms as the Board of Managers may in its reasonable discretion determine if:

15.7.1 the Board of Managers takes a decision to issue shares or other equity securities to existing or new Managers of the Acquired Group, either directly or to PS KG as their vehicle, up to an aggregate maximum (on a diluted basis, but before any dilution pursuant to article 15.7.2) of up to 10 % of the voting share capital of the Company; or

15.7.2. the Board of Managers takes the decision to invest in assets or shares of another company (the «Add-on Investment») pursuant to which all or some of the consideration is proposed to be settled by means of shares and related debt instruments, provided that if the new Shareholder under this article 9.5.2 is an Affiliate of the PALAMON Funds, the Board of Managers must obtain a fairness opinion from a reputable independent investment bank or corporate finance adviser as to the valuation of the shares or assets to be acquired by the Company and the shares and debt instruments proposed to be issued by the Company.

It is being understood that the issue of the new shares will be resolved by the Shareholders in accordance with quorum and majority requirement as set out under article 19.5

Art. 16. PALAMON Permitted Transfers.

16.1. Subject to the obligation for any transferee to become a party to the Shareholders Agreement as provided for in article 15.4 above, for the duration of this Agreement, the PALAMON Funds (and its Affiliates including PS HOLDCO S.à r.l.) shall have the right to transfer Shares or any other securities or instruments issued to them in connection with their investment at their sole discretion:

16.1.1. to Affiliates or, on a distribution in kind or specie, to the underlying investors in such PALAMON Funds, or to another institutional investor which is advised or managed by the adviser or manager of such PALAMON Funds, or its underlying investors in each such case without any restrictions; and

16.1.2. with respect to a co-investment or similar scheme for the benefit of officers, employees and partners of PALAMON CAPITAL PARTNERS, LP and its Affiliates («Co-Investment Scheme») to any person which holds or is to hold assets for a Co-Investment Scheme or to the officers, employees and partners entitled to such assets under the Co-Investment Scheme («Permitted Transfers»).

Art. 17. Leaver Provisions.

17.1. For the purposes of these Articles of Association;

17.1.1 a Good leaver, an Early Leaver and a Bad Leaver are each a «Leaver»;

17.1.2.a Manager who is in material breach of any statement made in his Management Certificate and/or who has violated his statutory or contractual obligations under the Shareholders' Agreement, or his shareholder fiduciary duty towards the Company or to an Investor and despite the written request of the Board of Managers has failed to rectify

the breach of violation within a reasonable period is a «Defaulting Manager» provided that, other than as required for qualification as a Defaulting Manager and save for fraud or willful default, there shall be no liability for breach of a Management Certificate;

17.1.3. a Manager who is dismissed for cause (which for these purposes shall include fraud, sexual misconduct, intentional or negligent breach of duty as a director or officer of a member of the Acquired Group, such breach including, without limitation thereto, any non-observance or violation of the Articles and, in particular, any consent required thereunder to which the Manager in his capacity as Board Member may be subject, conviction of any criminal offence which either involves fraud or which is punishable by imprisonment) or who is a Defaulting Manager or who resigns or otherwise leaves the employ of the Acquired Group without the prior approval of the Board of Managers (except in cases where his resignation is in circumstances where the Leaver has a right to terminate himself for cause for which the other part is responsible) after the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group is a «Bad Leaver»;

17.1.4. a Manager who resigns, is dismissed or otherwise leaves the employment of the Acquired Group at any time up to and including the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group is an «Early Leaver»;

17.1.5. «Exercise Date» means the date on which the Company gives notice pursuant to article 17.4 exercising a Triggered Option;

17.1.6. a Leaver who is not a Bad Leaver or an Early Leaver is a «Good Leaver», which shall for the avoidance of doubt include a Leaver who after the third anniversary of his investment in the Acquired Group or, in relation to any Initial Manager, after 31 December 2009 retires at normal statutory retirement age, retires for reason of permanent illness or dies or if after the expiry of his term of employ or services such employ or services is not renewed or if an initial minimum term was agreed during which termination is excluded, such term has expired and the service agreement has been terminated by ordinary notice (ordentlich gekündigt), as is any Leaver who is approved as a Good Leaver by the Board of Managers as proposed by the Board of Managers;

17.1.7. the date of a Manager's resignation, leaving or dismissal from the Acquired Group or the date on which he becomes a Defaulting Manager is the «Trigger Date»; and

17.1.8. the amount invested by a Manager in the Company on acquiring his Shares, (plus any amounts subsequently invested) is his «Cost of Investment».

17.1.9. «Market Value» shall mean the fair market value of the Leaver's entire Manager's Equity Stake as defined below as agreed by the Leaver and the Board of Managers, as proposed by the Board of Managers, within 30 days of the Exercise Date, or, failing such agreement, as determined by WPS REVISION UND TREUHAND GmbH, Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Steuerberatungsgesellschaft, Bahnhofstraße 39, 89231 Neu-Ulm («WPS») whereby 2/3 of the costs of WPS shall be borne by the Company and 1/3 by the Leaver. The Valuation shall either case be in accordance with the IDW S1 accounting standard of the Institut der Wirtschaftsprüfer, Düsseldorf (excluding, however, any discounted cash flow evaluation method and using earnings based evaluation methods only) and shall take into account the business, operating and market position and the financial condition and prospects of the Acquired Group on a going concern basis and the size of the Manager's Equity Stake, and for the avoidance of doubt, any preference rights as set out in article 26.

17.2. If a Manager becomes a Leaver, the Company shall subject to article 16.11 be entitled, at its discretion, to acquire, or to nominate a third party to acquire all the Shares and other securities or other instruments issued by the Company, owned by that Manager, and any other member of the Acquired Group to the Manager in his capacity as such («Manager's Equity Stake») on the terms of this article 16 and each Manager and Investment Vehicle by signing a Deed of Acknowledgement and Undertaking grants the Company the right to so acquire or nominate an acquirer for and undertakes to assign and transfer the entire Manager's Equity Stake in such circumstances («Leaver Call Option»).

17.3. On the Trigger Date, the voting rights in respect of a Leaver's Manager's Equity Stake are, to the extent legally permissible under 1915 Law, suspended and neither the Leaver nor his Investment Vehicle (if any) shall be entitled to exercise them. If and to the extent that such suspension is not permissible, the Leaver and his Investment Vehicle shall exercise those rights only as instructed by the PALAMON Funds.

17.4. If a Trigger Date occurs in respect of a Manager, then in respect of the Leaver Call Option (the «Triggered Option»), the Triggered Option may be exercised by the Company or its nominee (following a resolution of the Remuneration Committee to that effect) by notice in writing to the Leaver at any time. In such notice of exercise the Company or its nominee may elect either to redeem or to acquire the Manager's Equity Stake subject to the Triggered Option itself or that by way of performance of the Triggered Option the Leaver shall transfer the Manager's Equity Stake to a person nominated by it. If the Triggered Option is not exercised within the time period referred to above, the Triggered Option lapses.

17.5. The price at which any Manager's Equity Stake of any Manager who is an Initial Manager (other than Markus Wild) is transferred under this article 17 (the «Transfer Price») shall be:

17.5.1. in the case of an Early Leaver or a Bad Leaver:

- a) the Cost of Investment plus
- b) interest thereon at a rate of 2% p.a. plus EURIBOR; minus
- c) the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the

Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

(i) the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.5.1 0, and

(ii) the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.5.2. In the case of a Good Leaver:

(a) the Market Value of the Manager's Equity Stake; or, if higher

(b) the Cost of Investment plus interest thereon at a rate of 2% p.a. plus EURIBOR, minus in either case;

(c) the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

(i) the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.5.2 (c), and

(ii) the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.6 The Transfer Price pursuant to Clauses 17.5.1 and 17.5.2 shall be determined as of the Trigger Date. If, however, a Leaver demands a waiver of its non-compete obligations pursuant to Clause 27.2, said Leaver will be excluded from future increases in value, if he subsequently directly or indirectly conducts business in the territory of the Federal Republic of Germany, Switzerland or Austria for the benefit of any competitor listed in Annex 17.6 or directly or indirectly holds a participation in such competitor. Any intention to conduct such business or enter into such participation, is to be disclosed to LUXCO TWO without delay.

17.7. If any Transfer Price calculated under article 17.5 is held to be invalid or unenforceable at law, the legally valid and enforceable price shall apply instead.

17.8 The Transfer Price shall, subject to the availability of financing to the Company, or its nominee, be payable in two equal installments, 3 months and 6 months after completion of the transfer of the Leaver's Manager's Equity Stake, which transfer shall take place as soon as practicable after the exercise of the Triggered Option subject to full payment of the Transfer Price.

17.9 If a full Realisation occurs within 18 month from the exercise of a Triggered Option against a Good Leaver, such Good Leaver shall be entitled to an additional transfer price in an amount equivalent to the balance of the Transfer Price pursuant to Sub-Clause 17.5.2 and the net proceeds the Leaver would have received had he been a Shareholder at the time of the Realisation still holding the Manager Equity Stake which was subject to the Triggered Option.

17.10. the Company shall, subject to article 17.13, also be entitled to redeem, to acquire or to nominate an acquirer for a Manager's entire Manager's Equity Stake on the terms of this article 17 and each Manager and Investment Vehicle by signing a Deed of Acknowledgement and Undertaking grants the Company the right to so acquire, redeem, or nominate an acquirer for, all the entire Manager's Equity Stake, and undertakes to assign and transfer, the entire Manager's Equity Stake, in the following circumstances («Default Call Option»):

17.10.1. insolvency, composition, bankruptcy (including any statutory procedures requiring him to give a declaration as to his assets) or similar proceedings in any jurisdiction are formally opened against a Manager;

17.10.2. insolvency, composition, bankruptcy (including any statutory procedures requiring the making of a declaration as to his assets) or similar proceedings in any jurisdiction are formally opened (or declined for lack of assets) against any Investment Vehicle or any resolution is passed or order or declaration made for the winding up, liquidation or cessation of any Investment Vehicle;

17.10.3. the creation of any Encumbrance over (unless the same is terminated or released within two months of its creation) or any enforcement or equivalent proceedings being initiated and not stayed or suspended within a period of two months against Manager's Equity Stake or any Investment Vehicle;

17.10.4. the Manager ceasing either to control or to be economic owner of at least 75% of any Investment Vehicle or to be the beneficiary under the scheme under which the Investment Vehicle holds or manages the Manager's Equity Stake;

17.10.5. on a Manager's divorce if the German matrimonial law on community of surplus or separation of property does not apply to the Manager and, furthermore, the divorce impacts the control, economic ownership and transferability of the Manager's Equity Stake; and

17.10.6. breach or attempted breach of the provisions of article 15.

17.11. The provisions of article 17.3 to 17.8 shall apply mutatis mutandis to the Default Call Options, provided that for these purposes the «Trigger Date» shall be the date on which the event triggering the Default Call Option under article 17.10 occurred and the Transfer Price shall be that calculated under article 17.5.1.

17.12. If a Manager fails to comply with its obligations under this article 17 in respect of the Shares registered in its name, the Board of Managers may (and shall, if so requested by any Shareholder (other than the manager in question)) authorise any Board Member to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Manager a transfer of the relevant Shares in favor of the relevant transferee to the extent that the transferee has put the Company in cleared

funds in respect of the consideration as determined under article 17.5 due for the Shares. The Board Members shall authorise registration of the transfer(s), after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person. Each defaulting Manager shall surrender his share certificates (if any) relating to the Shares (or provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of Managers) to the Company. On, but not before, such surrender or provision, each Manager shall be entitled to the consideration as determined under article 17.5 due for the Shares transferred on its behalf, without interest.

17.13. This article 17 shall apply to Markus Wild with respect to all his Shares plus, in each case, any new shares (i) issued and subscribed by Markus Wild following the exercise of his subscription right in respect of such Shares (if any) or (ii) as otherwise allocated to him by the Board of Managers or the PALAMON Funds as additional investment in respect of such Shares, and the term Manager's Equity Stake shall apply to such Shares referenced in this article 17.13 subject always to the modifications set out in articles

17.13.1 through article 17.13.2.

17.13.1 If Markus Wild becomes a Good Leaver the Transfer Price for his Manager's Equity Stake shall be, depending upon the date of the relevant Trigger Date,

(a) if the Trigger Date occurs on or after the third anniversary, but before the fourth anniversary of his investment into the Acquired Group, three (3) fifths of the Market Value of the Manager's Equity Stake, plus two (2) fifths of (i) the Cost of Investment of the Manager's Equity Stake together with interest thereon since the date hereof at a rate of 4 per cent. p.a. or, if lower, (ii) the Market Value of the Manager's Equity stake;

(b) if the Trigger Date occurs on or after the fourth anniversary, but before the fifth anniversary of his investment into the Acquired Group, four (4) fifths of the Market Value of the Manager's Equity Stake, plus one (1) fifth of (i) the Cost of Investment of the Manager's Equity Stake together with interest thereon since the date hereof at a rate of 4 per cent. p.a. or, if lower, (ii) the Market Value of the Manager's Equity Stake;

(c) if the Trigger Date occurs on or after the fifth anniversary of his investment into the Acquired Group, 100 per cent, of the Market Value of the Manager's Equity Stake;

(d) minus in either of the cases set forth under article 17.13.1 (a) through article 17.13.1 (c) the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

(i) the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.13.1 (d), and

(ii) the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.13.2. If Markus Wild becomes a member of PS KG by 31 July 2007 the latest, for the purpose of these Articles of Association, (in particular articles 17.1.6 and 17.13.1) any reference to the date of his investment into the Acquired Group shall be deemed to be 1 July 2007.

17.14. Article 17.13.1 shall apply to any new Manager who is not an Initial Manager accordingly, unless, the Board of Managers by resolution has approved his treatment as an Initial Manager.

17.15. In the event a Manager becomes a Leaver («Leaver Event») and such Manager is not a direct shareholder of the Company, but the Shares allocated to such Manager are held on such Manager's behalf by PS KG, the provisions of this article 17 shall apply to PS KG instead of the Manager, but only in relation to such participation of Shares as is allocated to such Manager.

Art. 18. Purchase Offer and Bring Along.

18.1. If Shareholders holding more than 50% of the Shares in the Company (including in any case the Preferred Shares A) then in issue (the «Selling Investors») wish to sell all their Shares and other securities or instruments then held by them and find a bona fide arm's length purchaser which is not an Affiliate of any such Shareholders and agree terms for the sale to such purchaser of all the Company's Shares and other securities or instruments then held by them or wish to tender their Shares in a Listing (assuming that the Company has been converted into a proper form of company as authorized by 1915 Law) and the Board of Managers so resolves, then, on receipt of written notification of such fact, all the other holders of Shares shall be bound and undertake to accept any offer from such a purchaser or to tender such Shares and any other securities or instruments issued by the Company in such Listing on the same terms as agreed and at the same time as the Selling Investors sell or tender their Shares and any other securities or instruments issued by the Company, provided that (i) if and to the extent the Selling Investors agree to sell classes of Shares or other securities or investments different from those classes of shares, certificates and other instruments held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 26 which shall apply mutatis mutandis and (ii) the liability of the other Shareholders under any representations, warranties, undertakings or covenants shall be limited (in the absence of willful misconduct or fraud on their part) to the value of the consideration received for their shares and other securities or instruments). The Shareholders shall waive all rights of pre-emption, rights of veto and analogous rights under these Articles of Association for these purposes.

18.2. No sale of Company's Shares shall be made by a Shareholder (the «Selling Party») if it would result in any person and its Affiliates (other than the PALAMON Group) (the «Acquirer») alone, or acting in concert with a group of persons, holding more than 50% of the Company's Shares then in issue unless the Acquirer shall have made a binding offer (with no conditions other than those which apply to the proposed transfer of all the respective Shares) to the other Shareholders to acquire all their Shares and any other securities or instruments issued by the Company then held by them at a price at least equal to the price per Share (or part thereof) and for such and other securities or instruments offered by the Acquirer to the Selling Party wanting to divest provided that if and to the extent the Selling Part(y/ies) has/have agreed to sell classes of shares, certificates or instruments different from those classes of shares, certificates and instrument held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 26 which shall apply mutatis mutandis. The offer to the other Shareholders shall be open for acceptance for at least (fifteen) 15 days after receipt of such offer.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

19.1. All Shareholders' decisions are taken by the Shareholders' meeting to be held at the registered office of the Company and at least once a year. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

19.2. Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

19.3. Unanimous written resolutions may be passed at any time by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences.

19.4. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by Shareholders owning together more than half of the share capital.

19.5. The Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the Articles of Association requires the approval of a majority of Shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole Shareholder, such Shareholder exercises the powers granted to the General Meeting of Shareholders under the provisions of section XII of 1915 Law.

E. Financial year - Annual Accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st.

Art. 22. Each year on December 31, the accounts are closed and the Board Member(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Distribution.

23.1 Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

23.2 In addition to their pro-rata entitlement to the Company's dividend, the holders of Preferred Shares A are entitled to an additional preferred dividend of 10 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the Preferred Shares A plus the Preferred Class A share premium, and to the extent in any given year the preferred dividend is not paid the Share Surplus A Premium Account shall be increased accordingly and any distribution of profits shall, by preference, be applied in the order set forth below:

23.2.1 firstly, to the holders of Preferred Shares A pro rata and pari passu up until any accrued preferred dividend is fully paid.

23.2.2. secondly, any distribution in excess of the payment pursuant to Article 23.2.1, to the holders of Preferred Shares A pro rata and pari passu until an amount equivalent to the amount of the Share Surplus A as increased from time to time in accordance with Article 23.2 above plus the nominal amount of such Preferred Shares A.

23.2.3 finally, any distribution in excess of the payments pursuant to articles 23.2.1 and 23.2.2 to all holders of Ordinary Shares B and Preferred Shares A pro rata their shareholding thereof.

Art. 24. The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward, distributable reserves and available share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 25. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the General Meeting of Shareholders which will determine

their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

Art. 26. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the Shareholders as follows:

26.1. firstly, all debt instruments shall be fully repaid in order of the priority specified in such instruments (failing which, *pari passu*) and *pari passu* between the holders of a particular instrument, including in each case all accrued but unpaid interest,

26.2. secondly, to the holders of Preferred Shares A the amount of the Share Surplus A, as increased from time to time in accordance with article 23.2, and to the extent not already repaid in accordance with article 23.2.2, relating to such Shares plus the nominal amount of such Preferred Shares A shall be fully repaid *pari passu* between such holders of Preferred Shares A, including in each case all accrued but unpaid preferred dividends,

26.3. thirdly, any shares bearing a preference other than those referenced pursuant to article 26.2 above issued by the entity being liquidated shall be fully repaid in the order of preference under the Articles of the relevant entity and *pari passu* between the holders of a particular class of such shares, including in each case all accrued but unpaid dividends,

26.4 fourthly, any other equity securities (other than ordinary shares) issued and then any share premium or payment to capital reserves made by a Shareholder in respect of a Share shall be returned to that Shareholder (or its successor in title to such share) as the case may be,

26.4 finally the remaining liquidation proceeds shall be distributed among the holders of Ordinary shares B and Preferred Shares A *pro rata* to their shareholdings thereof,

26.5 provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under article 26.1, article 26.2, article 26.3 and article 26.4 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto *pro rata* to their entitlements under that article.

26.6 The preceding liquidation rights shall also apply *mutatis mutandis* to the extent legally permissible in the event of a sale of all or substantially all of the assets of the Company (or the Company and its subsidiaries taken as a whole), a merger, consolidation or takeover of the Company, or a (partial) IPO of the Company or a vehicle created for those purposes or a (partial) Sale or Listing by way of sale of Company's Shares.

G. Non-Compete

Art. 27. The Managers must, for as long as they are Shareholders or hold a Manger's Equity Stake indirectly through PS KG (i) not compete directly nor indirectly with the Company or any company of the Acquired Group nor (ii) otherwise promote competition of third parties. For the purpose of this article 27 competition or competing shall mean any activities as an employed or self-employed person in the territory of Germany, Austria or Switzerland regarding the running of purchase pooling systems or cooperations for clinics and hospitals or other services which regard the support of purchase and procurement of clinics and hospitals; this comprises the running of similar business models on its own account or through others or the direct or indirect participation in purchase co-operations or similar organizations or the serving for such co-operation or organization as an employee or advisor.

27.1 This article 27 does not restrict the Managers from become shareholders of publicly listed companies with a share of less than 2% of share capital or voting rights.

27.2 A manager who has become a Leaver or a Defaulting Manager pursuant to the provisions of this agreement, without a Leaver Call Option pursuant to Clause 17.2 or a Default Call Option pursuant to Clause 17.8 being exercised in his respect is entitled to demand that he shall be released from the restrictions under the non compete obligation pursuant to Clause 27, subject to the following:

27.2.1 The demand is to be addressed to LUXCO TWO or in case the Manager Equity Stake is held by PS KG, to PS KG, in writing. Such writing shall contain a notification of whether the manager intends to directly or indirectly conduct business in the territory of the Federal Republic of Germany, Switzerland or Austria for the benefit of any competitor listed in Annex 17.6 or to directly or indirectly enter into a participation with such competitor;

27.2.2 LUXCO TWO may consent to the waiver on its own behalf and on behalf of all LUXCO TWO Shareholders;

27.2.3 A Manager is entitled to demand a release after the regular termination of any labour, service or consultancy agreement with any company which is part of the PS Group, either by expiration of its regular term or by regular termination following the expiration of any regular contractual notice periods, but in any event only after the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group. Notwithstanding the immediately preceding provision, in the event of an extraordinary termination by a Manager for serious cause arising from an act of the relevant company of the PS Group for which such company is entirely and exclusively responsible and which constitutes a severe misconduct of such company of the PS Group *vis-à-vis* the Manager, such Manager is entitled to demand such release, from the date the termination becomes effective.

H. Others

Art. 28. All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Art. 29. Definitions.

Acquired Group means the Company and its subsidiaries from time to time;

Affiliate or **Affiliated** when used (i) with reference to a specified person (excluding, however, any individual), shall mean any person that directly or indirectly through one or more intermediaries owns or controls, is owned or controlled by or is under common control or ownership with the specified person. For such purposes and for the purposes of the definition of PALAMON Group, the term «control» (including the terms «controlling», «controlled by» and «under common control with») shall mean the possession, direct or indirect, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through the ownership of a majority of voting securities, by contract or otherwise and, for the avoidance of doubt, a person which is the general partner of a limited partnership controls that limited partnership and in addition when used (ii) with reference to a member of the PALAMON Group shall mean any other member of the PALAMON Group;

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board of Managers means the Board of Managers of the Company from time to time;

Board Member means a member of the Board of Managers from time to time (or his duly appointed replacement);

Encumbrance means any mortgage, charge, claim, pledge,

lien, restriction, assignment, hypothecation, security interest, title retention, or any other agreement or arrangement the effect of which is the creation of security, or any other interest, equity or other right of any person, or any agreement or arrangement to create any of the same, and «encumber» shall be construed accordingly;

ERISA Funds(s) means both or either of PALAMON EE and PALAMON II;

Initial Managers means any of the following Managers: Hans Gaßner, Markus Wild, Karin Gensow and Werner Buchele;

Investment Vehicle means any corporate body, partnership, trust, association, or other person through or by which a Manager's Shares or other securities or instruments issued by the Company or another member of the Acquired Group are held or managed on his behalf;

Listing means the admission to listing on any internationally recognised securities market of the shares (or the equivalent securities following a reconstruction or amalgamation) of the Company (or its legal successor as the case may be), provided that prior any Listing the Company will have to be converted into an appropriate form of company under the 1915 Law, or a wholly-owned subsidiary of the Company or a newly-formed company of which the Company or its legal successor is a subsidiary;

LUXCO TWO Share(s) means the ordinary, preferred ordinary and preference shares in LUXCO TWO as issued and outstanding from time to time;

LUXCO TWO Shareholder(s) means a holder of LUXCO TWO Shares from time to time;

Manager means an officer or employee of any member of the Acquired Group who, upon resolution of the Board of Managers of the Company, is invited to subscribe for Company's Shares and does so on the terms of these Article of Association;

PALAMON or PALAMON Funds means (a) PALAMON EUROPEAN EQUITY II, LP, a limited partnership organised and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England (PALAMON II) and (b) PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA, LP, a limited partnership organised and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England (PALAMON II BOA)

PALAMON Group means:

- (a) the PALAMON Funds;
- (b) any persons who are Affiliates (within the meaning of paragraph (i) of the definition of Affiliate) of the PALAMON Funds (the «PALAMON Affiliates») including the holders of the Preferred Shares A;
- (c) any nominee of the PALAMON Funds or the PALAMON Affiliates holding assets or shares for the account of the PALAMON Funds or the PALAMON Affiliates;
- (d) any limited partner or general partner of the PALAMON Funds or their Affiliates;
- (e) any person controlled by the PALAMON Funds or the PALAMON Affiliates or controlled by any combination of the PALAMON Funds and the PALAMON Affiliates and any general partner of the PALAMON Funds or the PALAMON Affiliates or which is controlled by any general partner of any of the PALAMON Funds or the PALAMON Affiliates; and
- (f) any other limited partnership, fund or collective investment or co-investment plan managed or controlled by (i) a general partner of the PALAMON Funds or (ii) the PALAMON Funds or (iii) by any other person controlled by, or subject to the control of, the general partner of any of the PALAMON Funds (or the representative(s) or holder(s) or trustee (s) of any such partnership, fund or plan or any unit holder or other beneficiary of said partnership, fund or plan);

Preferred Shares A means those preferred shares (action preferentiel) with a nominal value of EUR 25 each of which shall be issued with a preferred share surplus in the amount of two hundred and six point one eight five seven Euro (€ 206.1857) (rounded from thirty-one million one hundred forty-two thousand two hundred eighty-nine Euro (€ 31,142,289.-), which is the total investment of the holders of Preferred Shares A allocable to the share surplus divided by the total number of Preferred Shares A) («Share Surplus A»), each of which shall entitle the holder of such Preferred

Shares A to voting, dividend and distribution rights equal to those of any ordinary share, provided however, that the holder of each Preferred Shares A shall be entitled to an additional preferred dividend of 10 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the Preferred Shares A plus the Share Surplus A, and, to the extent in any given year the preferred dividend is not paid, the Share Surplus A shall be increased accordingly, and the holder of each Preferred Shares A shall be entitled to those preferred liquidation and distribution rights more fully described in article 25;

PS HOLDCO S.à r.l. means a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, to be registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, having its registered office at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

PS KG means PS MANAGEMENT BETEILIGUNGS GmbH & Co KG a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local court of under registration no., having its registered office at Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany.

Sale means a sale of more than fifty percent (50%) of the Company's Shares or of the business of the Acquired Group in one transaction or a series of related transactions provided that a Sale shall not include a sale by way of Syndication;

Shareholders Agreement means any shareholders' agreement which may from time to time be made between the Company and the entities registered in the books of the Company from time to time as holders of one or more Shares of the Company (as from time to time supplemented, varied and amended from time to time);

Syndication means the sale of up to 50% of the aggregate of the shares in the Company and other securities or instruments held by the PALAMON Funds to one or more other investors within the period of 12 months from the date of the Shareholders Agreement;

1915 Law means the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time. Other terms in capital letters shall have the meaning given to them in the Shareholders' Agreement.»

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at five thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document. The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- PALAMON EUROPEAN EQUITY II L.P., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434,

ici représentée par Madame Linda Korpel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 16 novembre 2007.

- PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA L.P., une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450,

ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 16 novembre 2007.

- PS HOLDCO S.à r.l., une société constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 124143,

ici représentée par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 16 novembre 2007.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de PS S.à r.l. (ci après la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 124.482, constituée suivant acte notarié en date du 24 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 704 en date du 25 avril 2007 et dont les statuts ont

été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1210 en date du 20 juin 2007.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-quinze Euros (EUR 177.975,-) pour le porter de son montant actuel de trois millions huit cent cinquante-six mille cinquante Euros (EUR 3.856.050,-) à quatre millions trente-quatre mille vingt-cinq Euros (EUR 4.034.025,-) par la création et l'émission de sept mille cent dix-neuf (7.119) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue PS MANAGEMENT BETEILIGUNGS GmbH & Co KG, une société en commandite simple (Kommanditgesellschaft), constituée selon les lois allemandes, ayant son siège social à Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Allemagne, dûment représentée par sa mandataire Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 16 novembre 2007, déclare souscrire à sept mille cent dix-neuf (7.119) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, pour un montant total de cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-quinze Euros (EUR 177.975,-)

Ces nouvelles Parts Sociales de Catégorie B seront payées par un apport (ci-après l'«Apport») en numéraire. L'apport total de cent soixante-dix-sept mille neuf cent soixante-quinze Euros (EUR 177.975,-) entièrement payé par l'Apport est alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Les associés décident de décider de modifier et de refondre les statuts de la Société sans changer l'objet social de la Société.

«A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») qui sera régie par la Loi de 1915, ainsi que par les présents Statuts et le Pacte d'Associés.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes d'investissements, d'acquisition par voie d'achat, de souscription ou de toute autre façon aussi bien par transfert, par vente, échange ou autrement des titres de toute nature, et l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à, ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de PS S.à. r.l.

Art. 5. Le siège social sera à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même ville par décision des gérants ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit à Luxembourg soit à l'étranger par une résolution du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital social est fixé à la somme de quatre millions quatre-vingt-onze mille trois cents Euros (EUR 4.034.025,-) représenté par (i) cent cinquante-un mille quarante (151.040) parts sociales préférentielles A (les «Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune, entièrement souscrites et payées avec une prime d'émission d'un montant de deux cent six euros virgule un huit cinq sept (EUR 206,1857), calculé sur la base de trente-et-un millions cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros (€ 31.142.289,-), somme qui correspond à l'investissement total des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A allouables à la prime d'émission globale divisée par le nombre total de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A (la «Prime d'Emission A»), allouée au compte de prime d'émission de la Société et (ii) dix mille trois cent vingt et un (10.321) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B») de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et payées.

6.2 Les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B (désignées dans leur ensemble comme les «Parts Sociales») et individuellement comme une «Part Sociale») peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumises aux dispositions légales et aux dispositions de ces présents Statuts.

6.3 Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés dans leur ensemble comme les «Associés».

6.4 Tout montant de prime d'émission qui a été payé ou sera payé en plus de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A restera attaché aux Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et sera alloué à une réserve spéciale désignée en tant que compte de prime d'émission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A.

6.5 En conformité avec la loi, les droits attachés aux différentes catégories de parts sociales sont décrits dans les présents Statuts.

6.6 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

6.7 Le capital social peut être modifié, à tout moment, par une résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée des Associés adoptée aux conditions de majorité exigées par l'article 19 de ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification de ces Statuts.

6.8 En cas de réduction du capital social, le capital social de la Société et la prime d'émission attachée à la catégorie de Parts Sociales afférente devront être repayés aux détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées dans les mêmes conditions.

6.9 La Prime d'émission attachée aux catégories de Parts Sociales afférentes peut être allouée à la réserve légale de la Société. En cas de réduction du capital social, le montant de la réserve légale à réduire sera automatiquement (ré)-alloué au compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A dont il provient.

Art. 7. La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 8. Conseil de Gérance.

8.1. La Société est administrée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») nommé en tant que collège par l'assemblée des Associés conformément aux dispositions fixées ci-dessous. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un «Membre du Conseil») n'ont pas besoin d'être des Associés. Le Conseil de Gérance doit être composé d'au moins un Membre du Conseil (en cas de Membre du Conseil unique, le «Membre du Conseil Unique»), le nombre de ceux-ci est déterminé par l'assemblée des Associés par une résolution des Associés conformément aux dispositions de l'article 8.3. et conformément aux dispositions de l'article 19.5 et dûment enregistré dans le procès verbal de cette assemblée élue suite aux dispositions de cet article 8.

8.2. Le Conseil de Gérance doit toujours être composé de telle façon que:

8.2.1. Les Fonds PALAMON (y compris les propriétaires de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A) auront le droit, soumis au droit de chacun des Fond ERISA en vertu de l'article 14.2, de proposer conjointement la nomination en tant que Membres du Conseil d'au moins un nombre de candidats équivalent à la majorité des Membres du Conseil plus un sortis desquels l'Assemblée Générale des Associés nommera un nombre de Membres du Conseil équivalent à la majorité des Membres du Conseil.

8.2.2 Tout Membre du Conseil ERISA nommé par un Fond ERISA en vertu de cet article 13.1 devra compter en tant que Membre du Conseil nommé sur proposition du Fond PALAMON en vertu de l'article 8.2.1.

8.3. Les Membres du Conseil seront nommés par une simple décision de la majorité de l'Assemblée Générale des Associés en vertu de l'article 19.5 qui détermine leurs pouvoirs, indemnités et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est indiquée, les Membres du Conseil sont nommés pour une période indéterminée.

8.4. Tout Membre du Conseil peut être démis de ses fonctions ad nutum et sans cause avec une majorité de 50 % plus une voix des votes pouvant être enregistrés à l'Assemblée Générale des Associés. Nonobstant la phrase précédente (i) le droit d'un Associé de proposer un candidat à une nomination au Conseil des Membres du Conseil comprend le droit de proposer la démission ou la suspension du Membre du Conseil nommé conformément à l'article 8.2 après la nomination

par cet Associé, et (ii) les dispositions de l'article 8.2.1 s'appliqueront mutatis mutandis au remplacement d'un Membre du Conseil. Les Associés ne doivent pas voter en faveur de la démission ou de la suspension d'un Membre du Conseil qui a été élu sur proposition de l'un des Associés en vertu de l'article 8.2.1 à moins que cette démission ou suspension n'ait été approuvée par écrit par cet Associé par lequel le Membre du Conseil correspondant avait été coopté.

Art. 9. Procédures du Conseil.

9.1. Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions seulement si une majorité des Membres du Conseil sont présents ou représentés à l'assemblée. Si une assemblée n'atteint pas le quorum requis, une nouvelle assemblée des Membres du Conseil avec le même ordre du jour devra être convoquée avec la même période de convocation et les mêmes notifications comme fixé à l'article 9.3. Lors de cette nouvelle assemblée, un quorum sera considéré constitué à partir du moment où deux Membres du Conseil (comprenant au moins un membre nommé en vertu de l'article 8.2) seront présents ou représentés, sachant que, cependant, les Membres du Conseil auront été notifiés de ce fait dans l'invitation.

9.2. Les assemblées du Conseil de Gérance seront présidées par un président (le «Président»). Le premier Président sera nommé par l'assemblée des Associés parmi les Membres du Conseil nommés en vertu de l'article 8.3. Le Conseil de Gérance doit nommer parmi ses membres un successeur au Président. En l'absence du Président, le Conseil de Gérance doit nommer une autre personne en tant que Président pro tempore par vote de la majorité des personnes présentes ou représentées par procuration à cette assemblée.

9.3. Les assemblées du Conseil de Gérance se réuniront sur convocation du Président ou de deux Membres du Conseil avec au moins une période de notification de sept (7) jours à moins que (i) tous les Membres du Conseil ne renoncent à ces formalités, ou (ii) à moins qu'il n'y ait une urgence dûment justifiée dans les résolutions prises par le Conseil de Gérance dans ce cas la période de notification pourra être réduite à un (1) jour sachant que la période de notification minimum de sept (7) jours devra toujours s'appliquer pour les questions nécessitant que le consentement du Conseil de Gérance. La période de notification doit commencer le jour suivant celui de l'envoi de l'invitation. Le jour de l'assemblée de doit pas compter dans la période de notification. Des convocations séparées ne seront pas nécessaires pour les assemblées individuelles tenues à des moments et à des places prévus dans un ordre du jour précédemment adopté par une résolution du Conseil de Gérance.

9.4. Les assemblées du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg unanimement déterminé par le Conseil de Gérance ou, dans tous les cas, par le biais d'une conférence téléphonique (ou de tout autre moyen de communication similaire qui permet aux participants de communiquer les un avec les autres). Les assemblées du Conseil seront tenues aussi souvent que les affaires de la Société le nécessiteront.

9.5. Le Conseil de Gérance pourra aussi prendre dans tous les cas des décisions par le biais de résolutions écrites unanimes. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les Membres du Conseil auront le même effet que les résolutions passées par une assemblée du Conseil de Gérance. Dans ces cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par le biais de résolutions circulaires, transmises par courrier, par porteur, par courrier électronique ou téléfax.

9.6. Tout Membre du Conseil peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres, sachant qu'aucun Membre du Conseil ne pourra participer à une conférence téléphonique depuis le Royaume Uni. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Tout Membre du Conseil pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex un autre Membre du Conseil comme son mandataire. Un Membre du Conseil peut représenter plusieurs de ses collègues.

9.7. Les résolutions du Conseil de Gérance seront adoptées suite à une simple majorité des votes des membres présents ou représentés à cette assemblée. Chaque Membre du Conseil a un vote. En cas d'égalité, le Président aura une voix prépondérante.

9.8. Un secrétaire peut être nommé par une résolution de l'Assemblée Générale des Associés (le «Secrétaire»). Le Secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un Membre du Conseil, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des assemblées du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et gardera les dossiers et les procès verbaux du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et leurs transactions et devra accomplir les devoirs pour tous les comités du Conseil de Gérance (le cas échéant) lorsque nécessaire.

9.10. Les procès verbaux de toutes assemblées du Conseil de Gérance seront signés par le Président ou par le Secrétaire ou par tout autre Membre du Conseil à qui le Président délègue cette tâche ou le membre qui préside le meeting du fait de l'absence du Président. Des copies ou des extraits de ces procès verbaux qui peuvent être présentés lors de procédures judiciaires ou autres, doivent être signés par le Président ou par le Secrétaire.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil, Représentation.

10.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour administrer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration correspondant à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par ses Statuts à l'Assemblée Générale des Associés seront de la compétence du

Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés comme cela peut l'être fixé ci-dessous.

10.2. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Membre du Conseil Unique, valablement engagée par la seule signature du Membre du Conseil Unique, ou, en cas de pluralité de Membres du Conseil, par la signature conjointe de deux Membres du Conseil ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué.

Art. 11. Dividende Intérimaire. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un bilan des comptes préparé par le Conseil d'Administration montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, sachant que le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts.

Art. 12. Indemnisation du Conseil.

12.1. Les Membres du Conseil ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que mandants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leur devoirs.

12.2. Soumis aux exceptions et aux limitations listées dans l'Article 12.3. ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Membre du Conseil ou un directeur de la Société sera indemnisée par la Société autant que la loi le permet contre tous passifs et dépenses raisonnablement encourus et payés par elle en raison d'une plainte, d'une poursuite en justice, d'un procès ou d'une procédure dans lequel elle serait devenue partie ou sinon en vertu de sa qualité ou de son ancienne qualité de Membre du Conseil ou de directeur et contre les montants payés ou encourus par elle dans la transaction ci-dessus. Les mots «plainte», «poursuite en justice», «procès» or «procédure» s'appliqueront à toutes les plaintes, actions en justice, procès ou procédure (civil, pénal ou autre y compris les appels) présentes ou menacés et les mots «passif et» dépenses «comprendront sans limitation les honoraires des avocats, les coûts de jugements, les montants payés lors de la transactions et les autres passifs.

12.3. Aucune indemnité ne sera versée à un Membre du Conseil ou un directeur:

12.3.1. Contre tout passif de la Société ou de ses associés en raison de fraude, d'une faute délibérée, de la mauvaise foi, de l'insouciance téméraire pour ses obligations et ses devoirs en lien avec la Société;

12.3.2 Toute question pour laquelle il serait finalement statué qu'il avait agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

12.3.3. Dans le cas d'une transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par la cour de la juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

12.4. Le droit à indemnité ici proposé sera séparable, n'affectera aucun autre droit auxquels un Membre du Conseil ou un directeur peut maintenant ou après avoir droit, devra continuer même pour une personne qui a cessé d'être un Membre du Conseil et devra s'étendre au bénéfice des héritiers, exécutants et administrateurs de cette personne. Rien de ce qui est écrit ici ne doit affecter le droit à indemnité auquel le personnel de la société, y compris les directeurs et les administrateurs, auront droit par contrat ou autrement par la loi.

Les dépenses en lien avec la préparation et la représentation de la défense de toute plainte, actions en justice, procès ou procédure de la façon décrite dans ces Statuts ne seront avancées par la Société avant la disposition finale soumise à la réception de tout engagement par ou au nom d'un administrateur ou d'un directeur, de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'a pas le droit à cette indemnité en vertu de cet Article.

Art. 13. Conflits. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ou entité ne devra être affecté ou invalidé par le fait que un ou plus des Membres du Conseil ou directeurs de la Société a des intérêts ou est gérant, directeur, employé de cette autre société ou entité. Tout Membre du Conseil ou directeur de la Société qui est gérant, directeur, employé d'une autre société ou entité avec laquelle la Société devra contracter ou sinon s'engager dans des affaires ne devra pas seulement en raison de cette affiliation avec une autre société ou entité être interdit de considérer et voter ou agir sur les questions ayant un lien avec ce contrat ou ces affaires.

Art. 14. Droits ERISA.

14.1 Dans les limites de la Loi de 1915 et aussi longtemps que un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Associés de la Société, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société dans une manière et dans la mesure permettant à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISA individuellement que chaque Fond ERISA ou son prête-nom aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) de temps en temps et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination de gérants de la Sociétés et de chacune de ses filiales et les Associés et les associés des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas où une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction de Membre du Conseil conjointement les «ERISA Membres du Conseil») devant être nommé par l'assemblée des Associés en vertu de l'article 19.5.

14.2 Chaque Fond ERISA aura aussi le droit:

14.2.1 de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et des ses filiales, aux moments où le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis;

14.2.2 de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil de Gérance de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du Conseil de Gérance;

14.2.3 de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées, comprenant sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaire, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans les matières affectant matériellement le commerce et les affaires du groupe; et (v) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements matérielles ou événements ou propositions significatives;

14.2.4 de rencontrer sur une base régulière les Membres du Conseil ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et d'influencer les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important;

14.2.5 de soumettre des propositions et suggestions au Conseil de Gérance de la Société ou au conseil de l'une quelconque des ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

14.2.6 de recevoir, dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), un préavis en avance relatif à toutes parts sociales significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses actions.

Art. 15. Transfert des Parts Sociales.

15.1. Sauf s'il ne l'a été prévu spécifiquement dans ces Statuts, tout transfert de Parts Sociales (entre les Associés ou des personnes autres que les Associés) doit toujours être soumis, et sera effectif et reconnu par la Société seulement s'il est réalisé en accord avec les dispositions fixées dans ces Statuts. Toute reconnaissance ou inscription d'un transfert de Parts Sociales devra être fait conformément aux dispositions de ces Statuts.

15.2. Les transferts de Parts Sociales (ou d'Autre Instrument) seront soumis à l'accord des Associés représentant au moins 75% (les trois quarts) du capital social de la Société, à moins qu'il n'en soit décidé autrement dans ces Statuts.

15.3. Toute émission ou transfert de Parts Sociales ou d'autres instruments ou d'instruments ou de titres financiers devront en plus, moins qu'il n'en soit décidé autrement dans ces Statuts, être soumis au cessionnaire dans tous les cas, devenant partie au Pacte d'Associés en exécutant l'acte d'adhésion et en prenant tout droit de vote.

15.4. A moins que le Conseil de Gérance n'en décide explicitement autrement, aucune Parts Sociales de la Société ne sera transférée à moins que le cessionnaire, au même moment, acquiert un montant d'autres instruments ou de titres détenus par le cédant proportionnellement aux Parts Sociales.

15.5. Les Associés ont seulement le droit de transférer, céder, vendre, disposer, grever ou créer un intérêt ou un droit ou un droit de suite, sur leurs Parts Sociales ou autres instruments ou titres émis par la Société (ou d'entrer dans un contrat ou une transaction pour le faire) si c'est en accord avec les articles 15.4 et 15.5 seulement:

15.5.1. dans le cas des Fonds Palamon, sur une Syndication; ou

15.5.2. comme autorisé en vertu de l'article 16; ou

15.5.3. lorsque nécessaire, ou par l'effet de l'acceptation d'une offre faite par un acquéreur en vertu de l'article 18; ou

15.5.4. avec le consentement antérieur du Conseil de Gérance, sachant que aucun transfert, cession, Charge ou création d'un intérêt ou d'un droit ou d'un droit de suite, ou au bénéfice, d'un concurrent du Groupe Acquéreur ne sera permis sans le consentement antérieur écrit du Conseil de Gérance.

15.6. Autrement que dans le cas de l'article 15.7, suite à une augmentation de capital, ou de l'émission de titres par la Société, tout Associé («Associé Existant») doit avoir le droit de souscrire selon les mêmes conditions pour la proportion de nouvelles parts sociales ou titres qui est presque égale à la proportion de la valeur nominale des Parts Sociales détenues par l'Associé Existant par rapport à la valeur nominale de toutes les Parts Sociales sujettes à l'émission. Ces droits doivent, sauf en cas d'urgence tel que justifié par le Conseil de Gérance, être applicable pour une période de 30 jours suivant la décision d'augmenter le capital ou l'émission des nouvelles parts sociales ou titres. Un Associé Existant qui fait parti du Fond PALAMON ou un Affilié de celui-ci peut nommer toute personne ou plusieurs de ses Affiliés pour souscrire pour toutes ou quelques unes de ces nouvelles parts sociales ou titres dans la Société pour lesquelles l'Associés Existants a le droit de souscrire du fait de la phrase précédente. Si des nouvelles parts sociales ou titres sont émises avec une prime d'émission ou en lien avec d'autres obligations correspondantes (y compris l'obligation de fournir des financement par le biais de dette supplémentaire (debt funding) les mêmes conditions correspondant à la souscription des nouvelles parts sociales ou titres devra s'appliquer à tous les Associés Existants y compris, pour éviter tout doute, l'article 15.3 et l'article 15.4.

15.7. Le Conseil de Gérance peut demander aux Associés de renoncer à leur droit de souscription de l'article 15.6 et d'accepter un nouvel associé lorsqu'il a été nommé par le Conseil de Gérance comme un souscripteur pour ce nombre de nouvelles parts sociales ou titres selon les conditions que le Conseil de Gérance déterminera dans sa discrétion raisonnable si:

15.7.1 le Conseil de Gérance prend la décision d'émettre des parts sociales ou autres sûretés en faveur des Gérants existants ou nouveaux du Groupe Acquéreur, soit directement ou par PS KG en tant que leur véhicule, jusqu'à un agrégat maximum (sur une base diluée, mais avant toute dilution faite en vertu de l'article 15.7.2) de jusqu'à 10 % des parts sociales ayant le droit de vote; ou

15.7.2. le Conseil de Gérance prend la décision d'investir dans des biens ou des actions d'une autre société (l'Investissement Supplémentaire) suite à laquelle toute ou une partie de la contribution est proposée d'être payée par le biais de parts sociales et d'instruments de titres correspondants, sachant que si un nouvel Associé en vertu de l'article 9.5.2 est un Affilié des Fonds PALAMON, le Conseil de Gérance doit obtenir un avis de loyauté d'un établissement bancaire indépendant réputé ou d'un conseiller financier concernant l'évaluation des parts sociales ou des biens qui vont être acquis par la Société et les parts sociales et les instruments de dettes que la Société propose d'emettre.

Sachant que l'émission des nouvelles parts sociales sera décidée par les Associés conformément aux exigences de quorum et de majorité comme fixées dans l'article 19.5

Art. 16. Transferts Autorisés de PALAMON.

16.1. Soumis à l'obligation pour tout cessionnaire de devenir parti au Pacte d'Associés comme prévu à l'article 15.4 ci-dessous, pour la durée de cet Accord, les Fonds PALAMON (et ses Affiliés y compris PS Holdco S.à r.l.) auront le droit de transférer les Parts Sociales ou toutes autres titres ou instruments émis en leur faveur en lien avec leur investissement à leur seule discrétion:

16.1.1. à des Affiliés ou, par une distribution en nature ou espèce, aux investisseurs sous-jacents de ces Fonds PALAMON, ou à un autre investisseur institutionnel qui est conseillé ou administré par un conseiller ou un administrateur de ces Fonds PALAMON, ou de ses investisseurs sous-jacents dans chacun de ces cas sans aucune restriction; et

16.1.2. en respect d'un co-investissement ou d'un projet similaire en faveur de directeurs, employés et associés de PALAMON CAPITAL PARTNERS, LP et de ses Affiliés («Projet de Co-Investissement») à toute personne qui détient ou qui va détenir des biens pour un Projet de Co-Investissement ou aux directeurs, employés et associés qui ont droit à ces biens selon le Projet de Co-Investissement («Transferts Autorisés»).

Art. 17. Dispositions de Sortie.

17.1. Dans le cadre de ces Statuts:

17.1.1 un Bon Sortant, un Sortant Anticipé et un Mauvais Sortant sont chacun un «Sortant»;

17.1.2. un Gérant qui est en rupture matériel de toutes déclarations faites dans son Certificat de Gérance et/ou qui a violé ses obligations statutaires ou contractuelles issues du Pacte d'Associés, ou ses devoirs fiduciaires d'associé envers la Société ou un Investisseur et qui malgré la demande écrite du Conseil de Gérance n'a pas rectifié la rupture de la violation dans un délai raisonnable est un «Gérant Défaillant» sachant que, à moins que cela ne soit nécessaire pour la qualification de Gérant Défaillant et sauf en cas de fraude ou de défaut volontaire, il n'y aura pas de responsabilité pour rupture de Certificat d'Administration;

17.1.3. un Gérant qui est renvoyé pour faute (qui dans ce cas comprend la fraude, le harcèlement sexuel, la rupture intentionnelle ou par négligence de ses devoirs de directeur ou administrateur d'un membre du Groupe Acquéreur, cette rupture comprend, sans limitation, toute non-observation ou violation des Statuts et, en particulier, tout consentement requis ici auquel le Gérant en sa qualité de Membre du Conseil sera soumis, condamnation à tous délits pénaux qui impliquent soit la fraude soit sont punis par une peine d'emprisonnement) ou qui est un Gérant Défaillant ou qui démissionne ou encore qui quitte son emploi dans le Groupe Acquéreur sans un accord préalable du Conseil de Gérance (sauf dans les cas où sa démission est dans des circonstances où le Sortant a le droit de démissionner pour une faute pour laquelle il est en partie responsable) après le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur est un «Mauvais Sortant»;

17.1.4. un Gérant qui démissionne, est renvoyé ou quitte le Groupe Acquéreur à tout moment jusqu'à la date incluant le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur est un «Sortant Anticipé»;

17.1.5. «Date d'Exercice» signifie la date à laquelle la Société notifie en vertu de l'article 17.4 en exerçant une Option de Sortie;

17.1.6. un Sortant qui n'est ni un Mauvais Sortant ni un Sortant Anticipé est un «Bon Sortant», qui, pour éviter tout doute, comprend un Sortant qui après le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur, ou après le 31 décembre 2009 en ce qui concerne tout Manager Initial, qui prend sa retraite à l'âge normal statutaire, prend sa retraite pour des raisons de maladie permanente ou meurt ou si après l'expiration de son mandat d'emploi ou de services, cet emploi ou ces services ne sont pas renouvelés, ou si lorsqu'une période initiale minimum avait été prévue pendant lequel il était interdit de résilier avant terme, et que cette période initiale est expirée et qu'il a été mis fin au contrat de façon normale (ordentlich gekündigt) comme tout Sortant qui est approuvé en tant que Bon Sortant par le Conseil de Gérance comme proposé par le Conseil de Gérance;

17.1.7. la date de la démission, du départ ou du renvoi du Gérant par le Groupe Acquéreur ou la date à laquelle il devient un Gérant Défaillant est la «Date de Sortie»; et

17.1.8. le montant investi par un Gérant dans la Société pour acquérir ses Parts Sociales, (plus tous montants subséquentement investis) est son «Coût d'Investissement».

17.1.9. «Valeur du Marché» signifie la valeur juste du marché de l'entière du Risque d'Equity du Gérant Sortant comme défini ci-dessous et accepté par le Sortant et le Conseil de Gérance, comme proposé par le Conseil de Gérance, dans les 30 jours de la Date d'Exercice, ou, à défaut d'accord, comme déterminé par WPS REVISION UND TREUHAND GmbH, Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Steuerberatungsgesellschaft, Bahnhofstrasse 39, 89231 Neu-Ulm («WPS»), 2/3 des coûts de WPS étant alors supportés par la Société et 1/3 par le Sortant. L'évaluation doit dans tous les cas être faite conformément aux normes comptables IDW S1 de l'Institut der Wirtschaftsprüfer, Düsseldorf (à l'exclusion toutefois de toute méthode d'évaluation des flux de trésorerie au rabais, et en prenant en compte uniquement les méthodes d'évaluation basées sur les bénéfices) et doit prendre en compte les affaires, les positions du marché et opérationnelles et la condition financière et les prospects du Groupe Acquéreur sur des bases d'intérêts perpétuels et la taille de Risque d'Equity du Gérant Sortant, et pour éviter tout doute, tous droits préférentiels comme fixés à l'article 26.

17.2. Si un Gérant devient un Sortant, la Société, soumis à l'article 16.11 a le droit, à sa discrétion, d'acquérir, ou de nommer un tiers pour acquérir toutes les Parts Sociales et les autres titres ou autres instruments émis par la Société, détenus par ce Gérant, et tout autre membre du Groupe Acquéreur en cette capacité («Risque d'Equity du Gérant») selon les termes de cet article 16 et chaque Gérant et Véhicule d'Investissement par la signature d'un Acte de Reconnaissance et d'Engagement donne le droit à la Société d'acquérir ou de nommer un acquéreur pour et s'engage à transmettre la propriété et à transférer la totalité du Risque d'Equity du Gérant dans ces circonstances («Option d'Achat du Sortant»).

17.3. A la Date de Sortie, les droits de vote liés au Risque d'Equity du Gérant sont, dans les limites légalement autorisées par la Loi de 1915, suspendus et ni le Sortant ni le Véhicule d'Investissement (le cas échéant) ne devront être autorisés à les exercer. Si et dans la limite de cette suspension cela n'est pas autorisé, le Sortant et son Véhicule d'Investissement devront exercer ces droits seulement comme indiqués par les Fonds PALAMON.

17.4. Si la Date de Sortie survient du fait d'un Gérant, puis du fait de l'Option d'Achat du Sortant (l'«Option de Sortie»), l'Option de Sortie pourra être exercée par la Société ou son prête-nom (suite à une résolution du Comité de Rémunération à cet effet) par un avis écrit au Sortant à tout moment jusqu'à 6 mois avant la date proposée pour l'achèvement de la réalisation finale. Dans cet avis d'exercice, la Société ou son prête-nom pourra choisir soit de rembourser soit d'acquérir le Risque d'Equité du Gérant soumis à l'Option de Sortie elle-même ou que par le biais de l'exercice de l'Option de Sortie, le Sortant transfère le Risque d'Equité du Gérant à une personne nommée par lui. Si l'Option de Sortie n'est pas exercée dans la période mentionnée ci-dessus, l'Option de Sortie expire.

17.5. Le prix auquel tout Risque d'Equité du Gérant de tout Gérant est un Gérant d'Origine (autre que Markus Wild) est transféré en vertu de cet article 17 (le «Prix de Transfert») doit être:

17.5.1. dans le cas d'un Sortant Anticipé ou d'un Mauvais Sortant:

- a) le Coût d'Investissement, plus
- b) les intérêts s'y rapportant à un taux de 2% par an plus EURIBOR; moins
- c) l'agrégat de toutes demandes d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutées ou sont déterminées par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera dû et payé au Sortant avant que la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que

(i) l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.5.1 0, et

(ii) le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.5.2. Dans le cas d'un Bon Sortant:

- a) la Valeur du Marché du Risque d'Equité du Gérant; ou s'il est plus élevé,

b) le Coût d'Investissement plus l'intérêt s'y rapportant à un taux de 2% par année plus EURIBOR, moins dans tous les cas,

c) l'agrégat de toutes demandes d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutés ou sont déterminés par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera du et payé au Sortant avant que la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que

- (i) l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.5.2 (c), et
- (ii) le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.6. Le Prix de Transfert défini aux clauses 17.1.5 et 17.1.2 doit être déterminé par rapport à la Date de Sortie. Si toutefois, un Sortant demande à être libéré de son obligation de non-concurrence telle que définie à l'article

27.2, ledit Sortant sera exclu des futures augmentations de valeur, s'il exerce, directement ou indirectement, une activité d'une certaine importance sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suisse ou de l'Autriche pour le compte d'un des concurrents de la liste établie dans l'annexe 17.6, ou s'il détient, directement ou indirectement, une participation au capital de l'un de ces concurrents. Tout Sortant ayant l'intention d'exercer une telle activité ou de prendre une telle participation doit immédiatement en informer LUXCO TWO.

17.7. Si un Prix de Transfert calculé en vertu de l'article 17.5 n'est pas valide ou n'est pas exécutoire juridiquement, le prix légalement valide et exécutoire doit être appliqué à la place.

17.8. Le Prix de Transfert doit, soumis à la disponibilité des financements à la Société ou à son prête-nom, être payable en deux versements, 3 mois et 6 mois après la réalisation du transfert du Risque d'Equité du Gérant, ce transfert doit prendre place aussi vite que cela est possible après l'exercice de l'Option de Sortie soumis au paiement complet du Prix de Transfert.

17.9. Si une Réalisation totale survient dans les 18 mois suivants l'exercice contre un Bon Sortant d'une Option de Sortie, ce dernier a droit à un prix de transfert additionnel d'un montant équivalent à la différence entre le Prix de Transfert tel que défini à l'article 17.5.2 et le bénéfice net que le Sortant aurait reçu s'il avait été Actionnaire au moment de la Réalisation et qu'il détenait encore la Participation au Capital qui a fait l'objet de l'Option de Sortie.

17.10. la Société doit, soumis à l'article 17.13, aussi avoir le droit de rembourser, acquérir ou de nommer un acquéreur pour la totalité du Risque d'Equité d'un Gérant en vertu des dispositions de cet article 17 et chaque Gérant et Véhicule d'Investissement par la signature d'un Acte de Reconnaissance et d'Engagement donne le droit à la Société d'acquérir ou de nommer un acquéreur pour et s'engage à transmettre la propriété et à transférer la totalité du Risque d'Equity du Gérant dans ces circonstances («l'Option d'Achat par Défaut»):

17.10.1. insolvabilité, concordat, banque-route (y compris toutes les procédures statutaires lui demandant de faire une déclaration sur ses biens) ou des procédures similaires dans toute juridiction formellement ouverte contre le Gérant;

17.10.2. insolvabilité, concordat, banque-route (y compris toutes les procédures statutaires lui demandant de faire une déclaration sur ses biens) ou des procédures similaires dans toute juridiction formellement ouvertes (ou déclinées pour manque de biens) contre tout Véhicule d'Investissement ou toute résolution passée ou demandée ou déclaration faite pour la liquidation, la dissolution ou la cessation de tout Véhicule d'Investissement;

17.10.3. la création de tout Charge sur (à moins que la même chose ne soit finie ou libérée dans les deux mois de sa création) ou toute exécution ou procédure équivalente étant initiée et n'étant pas suspendue ou conservée pendant une période de deux mois contre le Risque d'Equity du Gérant ou tout Véhicule d'Investissement;

17.10.4. le Gérant cessant soit de contrôler soit d'être le propriétaire économique d'au moins 75% de tout Véhicule d'Investissement soit d'être le bénéficiaire sous le schéma selon lequel le Véhicule d'Investissement détient ou administre le Risque d'Equity du Gérant;

17.10.5. Lors du divorce d'un Gérant, si la loi allemande sur le mariage soumis au régime de la communauté des surplus ou de la séparation de biens ne s'applique pas au Gérant et que, en plus, le divorce a un impact sur le contrôle, la propriété économique et la possibilité de transfert du Risque d'Equity du Gérant; et

17.10.6. la rupture ou la tentative de rupture des dispositions de l'article 15.

17.11. Les dispositions de l'article 17.3 à 17.8 s'applique mutatis mutandis à l'Option d'Achat par Défaut, sachant que dans ce cas la «Date de Sortie» sera la date à laquelle l'événement de Sortie de l'Option d'Achat par Défaut en vertu de l'article 17.10 surviendra et le Prix de Transfert sera calculé en vertu de l'article 17.5.1.

17.12. Si un Gérant échoue dans l'accomplissement de ses obligations en vertu de l'article 17 en ce qui concerne les Parts Sociales enregistrées en son nom, le Conseil de Gérance peut (et doit, si cela est demandé par les Associés (autre que le gérant en question) autoriser tout Membre du Conseil à exécuter, compléter et livrer comme mandataire pour et au nom de ce Gérant un transfert des Parts Sociales pertinentes en faveur du cessionnaire pertinent dans la limite selon laquelle le cessionnaire ait mis la Société en disposition de ses fonds en lien avec l'apport déterminé en vertu de l'article 17.5 dû pour les Parts Sociales. Les Membres du Conseil doivent autoriser l'enregistrement du(des) transfert(s), après celui-ci la validité de ce(s) transfert(s) ne doit être remis en cause par personne. Chaque Gérant se trouvant en défaut doit rendre les certificats de ses Parts Sociales (le cas échéant) liés aux Parts Sociales (ou fournir une indemnité en fonction dans une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance) à la Société. Au moment, mais pas avant cette

remise ou provision, chaque Gérant doit avoir le droit à une contre-partie comme déterminée en vertu de l'article 17.5 due pour les Parts Sociales transférées en son nom, sans intérêt.

17.13. Cet article 17 doit s'appliquer à Markus Wild en fonction de toutes ses Parts Sociales plus, dans tous les cas, toutes Parts Sociales (i) émises et souscrites par Markus Wild suite à l'exercice de son droit de souscription lié à ces Parts Sociales (le cas échéant) ou (ii) si elles lui sont autrement allouées par le Conseil de Gérance ou les Fonds PALAMON en tant qu'investissement supplémentaire lié à ces Parts Sociales, et les termes du Risque d'Equity du Gérant devront s'appliquer à ces Parts Sociales référencées dans cet article 17.13 toujours soumises aux modifications fixées dans les articles 17.13.1 à 17.13.2.

17.13.1 Si Markus Wild devient un Bon Sortant, le Prix de Transfert pour son Risque d'Equity du Gérant devra être, dépendant de la date de la Date de Sortie pertinente,

(a) si la Date de Sortie survient au moment ou après le troisième anniversaire mais, avant le quatrième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, trois (3) cinquième de la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant, plus deux (2) cinquième de (i) le Coût d'Investissement du Risque d'Equity du Gérant avec les intérêts liés depuis la date sus-mentionnée à un taux de 4 pour cent. p.a. ou, si plus bas, (ii) la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

(b) si la Date de Sortie survient au moment ou après le quatrième anniversaire, mais, avant le cinquième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, quatre (4) cinquième de la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant, plus un (1) cinquième de (i) le Coût d'Investissement du Risque d'Equity du Gérant avec les intérêts liés depuis la date sus-mentionnée à un taux de 4 pour cent. p.a. ou, si plus bas, (ii) la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

(c) si la Date de Sortie survient au moment ou après le cinquième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, 100 pour cent de la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

d) moins dans tous les cas fixes en vertu des articles 17.13.1 (a) à l'article 17.13.1 (c) le montant en agrégat de toute demande d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutées ou sont déterminées par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera du et payé au Sortant avant la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que

(iii) l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.13.1 (d), et

(iv) le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.13.2. Si Markus Wild devient membre de PS KG avant le 31 juillet 2007 au plus tard, au regard de ces Statuts (en particulier les articles 17.1.6 et 17.13.1), toute référence à son investissement dans le Groupe Acquis sera réputée intervenir au 1^{er} juillet 2007.

17.14. L'Article 17.11.1 doit s'appliquer à tout nouveau Gérant qui n'est pas un Gérant d'Origine, à moins que le Conseil de Gérance par une résolution n'ait approuvé son traitement en tant que Gérant d'Origine.

17.15. Dans le cas où un Gérant devient un Sortant («Evènement de Sortie») et ce Gérant n'est pas un associé direct de la Société, mais les Parts Sociales allouées à ce Gérant sont détenues par PS KG au nom de ce Gérant, les dispositions de cet article 17 doivent s'appliquer à PS KG à la place du Gérant, mais seulement en lien avec cette participation des Parts Sociales allouées à ce Gérants.

Art. 18. Offre d'Achat et Bring Along.

18.1. Si les Associés détenant plus de 50% des Parts Sociales dans la Société (y compris dans ce cas les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A) ensuite lors de l'émission (les «Investisseurs Vendant») souhaitent vendre toutes leurs Parts Sociales et autres titres ou instruments détenus par eux et trouve un acheteur de bonne foi dans le respect des conditions normales du marché qui n'est pas un Affilié de l'un de ces Associés et accepte les conditions pour la vente à cet acheteur de toutes les Parts Sociales et autres titres ou instruments détenus par eux ou souhaitent faire une Offre de Vente de leurs Parts Sociales sur le marché boursier (supposant que la Société ait été convertie dans la forme juridique correspondante comme autorisée par la Loi de 1915) et le Conseil de Gérance décide ensuite, la réception de la notification écrite de ces faits, tous les propriétaires de Parts Sociales seront liés et s'engageront à accepter tout offre d'un tel acheteur ou l'offre de vente de ces Parts Sociales et de tous autres titres ou instruments émis par la Société pour ce Marché Boursier dans les mêmes conditions acceptées et au même moment où les Investisseurs Vendant vendent ou offrent à la vente leurs Parts Sociales et tous autres titres ou instruments émis par la Société, sachant que (i) si et dans la mesure où les Investisseurs Vendant, acceptent de vendre des catégories de Parts Sociales ou d'autres titres ou investissements différents de ces catégories de Parts Sociales, certificats et autres instruments détenus par les propriétaires de Parts Sociales, la contre-partie pour toutes ces Parts Sociales, certificats et instruments sera allouée conformément à l'article 26 qui s'appliquera mutatis mutandis et (ii) le passif des autres Associés sous toutes représentations, garanties, engagements ou pactes devra être limité (en l'absence d'erreur intentionnel ou de fraude de leur coté) à la valeur de la contre-partie reçue pour leurs parts sociales et autres titres ou instruments). Les Associés doivent renoncer à leur droit de pre-emption, droits de veto et autres droits similaires en vertu de ses Statuts dans ce but.

18.2. Aucune vente de Parts Sociales de la Société ne sera faite par un Associé (la «Partie Vendante») s'il en résultait que toute personne et ses Affiliés (autre que le Groupe PALAMON) (l'«Acheteur») seul, ou agissant de concert avec un groupe de personnes, détenant plus de 50% des Parts Sociales de la Société ensuite lors de l'émission à moins que

l'Acheteur n'ait fait une offre le liant (avec aucune autre condition que celle qui s'applique au transfert proposé de toutes les Parts Sociales correspondantes) aux autres Associés d'acquérir toutes leur Parts Sociales et tous autres titres ou instruments émis par la Société et ensuite détenus par eux à un prix égal au prix par Part Sociale (ou une partie) et pour ces autres titres ou instruments offerts par l'Acheteur à la Partie Vendante voulant diversifiée sachant que si et dans la limite où la(les) Partie(s) Vendante(s) a/ont accepté de vendre des catégories de parts sociales, certificats ou instruments différents de ces catégories de parts sociales, certificats ou instrument détenus par les autres propriétaires de Parts Sociales, la contre-partie pour toutes ces parts sociales, certificats et instruments sera allouée conformément à l'article 26 qui s'appliquera mutatis mutandis. L'offre aux autres Associés sera ouverte pour acceptation au moins (quinze) 15 jours après réception de cette offre.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

19.1. Toutes les décisions des Associés sont prises par l'Assemblée Générale des Associés qui se tient au siège social de la Société et cela au moins une fois par an. Cependant, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire dans la mesure où le nombre des Associés ne dépasse pas vingt-cinq, dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent être valablement prises par écrit. Toute assemblée régulièrement constituée ou toutes résolutions écrites valables (selon le cas) représenteront l'ensemble des Associés de la Société.

19.2. Chaque Associé peut prendre part aux Assemblées Générales ou résolutions écrites. Chaque Associé a un nombre de votes égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient et peut valablement agir à toute assemblée d'Associés par une procuration spéciale.

19.3 Sauf si une plus forte majorité est prévue ici, les décisions collectives sont seulement valablement prises si elles sont adoptées par les Associés détenant ensemble plus de la moitié du capital.

19.4 Des résolutions écrites unanimes peuvent être prises n'importe quand sans avis préalable, par facsimile, par courriel ou par téléphone ou vidéo-conférences.

19.5 Les Associés ne peuvent pas changer la nationalité de la Société autrement que par un consentement unanime. Toutes autres modifications des Statuts requièrent l'accord de la majorité des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un Associé unique, cet Associé exercera les pouvoirs accordés à l'Assemblée Générale des Associés selon les prescriptions de la section XII de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année au 31 décembre, les comptes sont clôturés et le(s) Membre(s) du Conseil prépare(nt) un inventaire comprenant une indication de la valeur du passif et de l'actif de la Société. Chaque Associé peut inspecter l'inventaire sus-mentionné et le bilan au siège social de la Société.

Art. 23. Distribution.

23.1 cinq pour cent (5%) du profit net sont mis de coté pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

23.2 En plus du pro-rata des dividendes de la Société auquel ils ont droit, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A ont droit à un dividende supplémentaire de 10 pour cent. p.a. calculé sur le montant nominal des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A plus la prime d'émission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, et dans la limite où chaque année le dividende préférentiel n'est pas payé, le Surplus du Compte des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A doit être augmenté en conséquence et toute distribution de profits doit de préférence, être accordée dans l'ordre suivant:

23.2.1 premièrement, aux détenteurs des Parts de Classe Sociale de Catégorie A au prorata et pari passu jusqu'à ce que tout dividende préférentiel échu soit entièrement payé.

23.2.2. deuxièmement, toute distribution au-delà de la distribution prévue à l'article 23.2.1., aux détenteurs des Parts de Classe Sociale de Catégorie A au prorata et pari passu jusqu'à un montant équivalent au montant de la Prime d'Emission A, augmentée de temps en temps conformément à l'article 23.2 plus la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A.

23.2.3, enfin, toute distribution au-delà des distributions prévues aux articles 23.2.1 et 23.2.2, aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B et des Parts Sociales de Catégorie A au prorata de leur participation.

Art. 24. Les Associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur les bases des déclarations de comptes préparées par le Conseil de Gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi ou selon ces Statuts.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 25. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et liquider le passif.

Art. 26. Le surplus résultant de la conversion des biens et du paiement du passif sera distribué parmi les Associés comme suit:

26.1. Premièrement, tous les instruments de dettes doivent être entièrement rembourser dans l'ordre de priorité spécifié dans ces instruments (à défaut de quoi, pari passu) et pari passu entre les détenteurs d'instrument particulier, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.2. deuxièmement, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A le montant de la Prime d'Emission A des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A comme augmentée de temps en temps conformément à l'article 23.2, et dans la mesure où elle n'a pas été repayée dans le cadre de l'article 23.2.2, plus le montant nominal des ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A sera entièrement rembourser pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.3. troisièmement, toutes les parts sociales supportant une préférence autre que celles référencées en vertu de l'article 26.2 ci-dessus émises par une société étant liquidée seront entièrement rembourser dans l'ordre de préférence en vertu des Statuts de la Société correspondante et pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales de catégorie particulière, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.4. quatrièmement, tous les autres titres d'equity (autre que les parts sociales ordinaires) émises et toute prime d'émission ou paiement aux réserves de capital faites par un Associé en lien avec ses Parts Sociales doit être rendu à cet Associé (ou son successeur en titre pour ces parts sociales) le cas échéant,

26.5. finalement ce qui restera de la liquidation sera distribué entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B et de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A au pro rata de leur participation dans la Société, sachant que cela sera fait dans la limite que ce qui reste soit suffisant pour tous les paiements dus en vertu de l'article 26.1, l'article 26.2, l'article 26.3 et l'article 26.4, cela doit être payé aux personnes correspondantes ayant le droit au pro rata de leur droit en vertu de cet article.

26.6. Les droits de la liquidation précédente s'appliqueront aussi mutatis mutandis dans les limites légalement autorisées dans le cas d'une vente de la totalité ou de substantiellement tous les biens de la Société (ou la Société et ses filiales prise en tant qu'ensemble), une fusion, consolidation or offre publique d'achat de la Société, ou une (partielle) IPO de la Société ou un véhicule créé dans ce but ou une (partielle) Vente ou Offre sur le Marché Boursier par le biais de la vente des Parts Sociales de la Société.

G. Non-concurrence

Art. 27. Les Gérants doivent, aussi longtemps qu'ils sont Associés ou qu'ils détiennent un Risque d'Equité du Gérant par le biais de PS KG (i) ne pas entrer en concurrence directement ou indirectement avec la Société ou toute société du Groupe Acquéreur ni (ii) promouvoir autrement la concurrence d'une tierce partie. Dans le cadre de cet article 27 concurrence ou compétiteur aura la signification de toute activité en tant que employé ou personne indépendante sur le territoire d'Allemagne, d'Autriche ou de Suisse correspondant à la conduite d'achat de systèmes de mise en commun ou de co-opérations pour des cliniques et des hôpitaux ou des autres services qui concerne le support d'achat et de pro-curation de cliniques et des hôpitaux; cela comprend la conduite de modèles d'affaire similaires dans ses propres comptes ou au moyen d'autres ou de participations direct ou indirect dans l'achat de co-opérations ou d'organisations similaires ou le service pour ces co-opération ou organisation comme un employé ou un conseiller.

27.1 L'article 27 n'empêche pas les Gérants de devenir des actionnaires de sociétés anonymes cotées avec un actionnariat de moins de 2% du capital social ou des droits de vote.

27.2 Un gérant qui devient Sortant ou Gérant Défaillant conformément aux dispositions de cet accord, sans que soit exercée une Option d'Achat du Sortant prévue à l'article 17.2, ou une Option d'Achat par Défaut prévue à l'article 17.8, a droit de demander à être déchargé de ses obligations de non concurrence prévues à l'article 27, aux conditions suivantes:

27.2.1 La demande doit être adressée par écrit à LUXCO TWO ou dans le cas où la Participation au Capital du Manager est détenue par PS KG, à PS KG. Cette demande écrite doit certifier si le Manager entend, directement ou indirectement, poursuivre une activité sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, en Suisse ou en Autriche, pour le compte de l'un des concurrents de la liste prévue en annexe 17.6, ou prendre une participation directe ou indirecte dans le capital de l'un de ces concurrents.

27.2.2 LUXCO TWO peut accorder cette décharge pour elle-même ou pour le compte de tous les Associés de LUXCO TWO;

27.2.3 Un Gérant peut demander une décharge après le terme normal de toute mission, service ou accord de consultant réalisé pour toute société appartenant au Groupe PS, soit par expiration normale du terme ou à la suite de l'expiration normale d'un préavis, mais en tout état de cause seulement après le troisième anniversaire de la date de son investissement dans le Groupe Acquis. Nonobstant la précédente disposition, dans le cas où un Gérant met fin à son contrat de façon exceptionnelle pour une cause grave en raison d'un acte de la société en cause appartenant au Groupe PS, acte pour lequel cette société est entièrement et exclusivement responsable et qui constitue une faute grave de la part de cette

société du Groupe PS à l'égard du Gérant, ce Gérant peut demander une décharge à partir de la date de la fin de son contrat.

H. Autres

Art. 28. Toutes les questions qui ne sont pas prévues par ces Statuts doivent être déterminées conformément à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiées.

Art. 29. Définitions.

Affilié Lorsque utilisé (i) avec une référence à une personne spécifique (excluant, cependant toute personne physique), signifiera toute personne qui directement ou indirectement par le biais de un ou plusieurs intermédiaires détient ou contrôle, est détenue ou contrôlée par ou est sous le contrôle commun ou la propriété avec cette personne spécifique. Dans ce but et pour cette définition du Groupe PALAMON, le terme «contrôle» (y compris les termes «contrôlant», «contrôlé par» et «sous le contrôle commun avec») signifiera la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de direction et de police d'une personne soit à travers la propriété d'une majorité des titres de vote, soit par contrat ou soit autrement et, pour éviter tout doute, une personne qui est l'associé général d'un limited partnership qui contrôle cette association à risque limitée et en plus lorsque utilisé (ii) avec référence à un membre du Groupe PALAMON signifiera tout autre membre du Groupe PALAMON;

Charge signifie toute hypothèque, charge, demande, gage, servitude, restriction, cession, sûretés, réserve de propriété ou tout autre arrangement dont l'effet est la création de sûreté ou tout autre intérêt, equity ou autre droit de toute personne ou tout accord ou arrangement pour créer les mêmes, et «grever» sera interpréter conformément;

Fond(s) ERISA signifie tous les deux ou chacun de PALAMON EE et PALAMON II;

Conseil de Gérance signifie le Conseil de Gérance de la Société à tout moment;

Gérant signifie un directeur ou employé de tout membre du Groupe Acquéreur qui, suite à une résolution du Conseil de Gérance de la Société, est invité à souscrire aux Parts Sociales de la Société et le fait selon les dispositions de ces Statuts;

Gérants d'Origine signifie l'un des Gérants suivants: Hans Gaßner, Markus Wild, Karin Gensow et Werner Buchele;

Groupe Acquéreur Signifie la Société et ses filiales à tout moment;

Groupe PALAMON signifie:

(a) les Fonds PALAMON;

(b) toute personne qui est un Affilié (dans le cadre de la signification du paragraphe (i) de la définition de Affilié) des Fonds PALAMON (les «Affiliés PALAMON») y compris les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A;

(c) tout prête-nom des Fonds PALAMON ou des Affiliés PALAMON détenant des biens ou des parts sociales pour le compte des Fonds PALAMON ou des Affiliés PALAMON;

(d) tout associé en risque limité ou associé général des Fonds PALAMON ou leurs Affiliés;

(e) toute personne contrôlée par les Fonds PALAMON ou les Affiliés PALAMON ou contrôlée par toute combinaison des Fonds PALAMON ou des Affiliés PALAMON et tout associé général des Fonds PALAMON ou des Affiliés PALAMON ou qui est contrôlé par tout associé général de tous Fonds PALAMON ou des Affiliés PALAMON; et

(f) toute autre plan de limited partnership, fond ou investissement collectif ou co-investissement administré ou contrôlé par (i) un associé général des Fonds PALAMON ou (ii) les Fonds PALAMON ou (iii) par toute autre personne contrôlée par, ou soumise au contrôle de, l'associé général de tout Fond PALAMON (ou les représentant(s) ou détenteur(s) ou trustee(s) de ces association, fond ou plan ou toute personne détentrice ou autre bénéficiaire de ces sus-mentionnée association, fond ou plan);

Loi de 1915 signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée à tout moment;

Luxco Two Share(s) signifie les parts sociales ordinaires, préférentielles dans Luxco Two comme émises et existantes à tout moment;

Luxco Two Shareholder(s) signifie un détenteur de Parts Sociales de Luxco Two à tout moment;

Membre du Conseil signifie un membre du Conseil de Gérance à tout moment (ou son représentant dûment nommé);

Offre de Vente Marché boursier sur le signifie l'admission sur un marché boursier internationalement reconnu des parts sociales (ou des titres équivalents suite à une reconstruction ou à une amalgamation) de la Société (ou ses successeurs légaux le cas échéant) sachant que avant toute Offre de Vente sur le Marché Boursier, la Société devra être convertie en une forme appropriée en vertu de la loi de 1915, ou une filiale totalement possédée par la Société ou une société nouvellement formée ou son successeur légal est une filiale;

Pacte d'Associés signifie tout pacte d'associés qui peut être de temps à autre fait entre la Société et des sociétés immatriculées dans les livres de la Société à tout moment en tant détenteurs de une ou plusieurs Parts Sociales de la Société (comme de temps en temps, ajouté, varié et modifié à tout moment);

PALAMON or Fonds PALAMON signifie (a) PALAMON EUROPEAN EQUITY II, LP, un limited partnership organisé et existant selon les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège social au Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, Angleterre (PALAMON II) et (b) PALAMON EUROPEAN EQUITY II BOA, LP, un limited partnership organisé

et existant selon les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège social au Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, Angleterre (PALAMON II BOA)

Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A signifie ces parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune qui seront émises avec une prime pour un montant de deux cent six virgule un huit cinq sept (€ 206,1857), calculé sur la base de trente-un millions cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros (€ 31.142.289,-), somme qui correspond à l'investissement total des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A allouables à la prime d'émission globale divisée par le nombre total de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A (la «Prime d'Emission A»), chacune qui donneront droit aux détenteurs de ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A à des droits de vote, des droits aux dividendes et à distribution égale à ceux de toutes parts sociales ordinaires, sauf cependant, le fait que le détenteur de chaque Part Sociale Préférentielle de Catégorie A aura le droit à un dividende préférentiel supplémentaire de 10 pour cent. p.a. calculé sur le montant nominal des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A plus la Prime d'Emission A et, dans la limite de chaque année donné que le dividende préférentiel ne soit pas payé, la Prime d'Emission A sera augmentée conformément et les détenteurs de chaque Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A auront le droit à cette liquidation préférentielle et tous les droits de distribution plus décrit à l'article 25;

PS HOLDCO S.à r.l. signifie une société à responsabilité limitée existant selon les lois de Luxembourg, devant être immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, ayant son siège social au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

PS KG signifie PS MANAGEMENT BETEILIGUNGS GmbH & Co KG, une société en commandite par actions (Kommanditgesellschaft) existant selon les lois allemandes, immatriculée avec le registre du commerce du Tribunal de sous le numéro, ayant son siège social au Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany.

Statut signifie les statuts de la Société comme modifié à tout moment;

Syndication signifie la vente jusqu'à 50% de l'agrégat des parts sociales dans la Société et les autres titres ou instruments détenu par les Fonds PALAMON pour un ou plusieurs autres investisseurs dans une période de 12 mois à partir de la date du Pacte d'Associés;

Véhicule signifie toute personne morale, société, d'Investissement association, trust, ou autre personne par le biais ou avec laquelle les Parts Sociales des Gérants ou les autres titres ou instruments émis par la Société ou un autre membre du Groupe Acquéreur sont détenus ou administrés en son nom;

Vente signifie une vente de plus de cinquante pour cent (50%) des parts Sociales de la Société ou des affaires du Groupe Acquéreur dans une transaction ou des séries de transactions liées sachant qu'une Vente n'inclura pas une vente par le biais de la Syndication;

Les autres termes avec une majuscule auront la signification qui leur est donnée dans le Pacte d'Associés.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Korpel, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2007, Relation: EAC/2007/14449. — Reçu 1.779,75 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 décembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2008004804/239/1485.

(070176447) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Moorkens Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 43.155.

Extrait du Procès Verbal de la Réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2005

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Edouard Goedert, demeurant 47, rue Tony Neuman, L-2441 Luxembourg;

- Monsieur Olivier Fontaine, demeurant 16, avenue Edgard Tytgat, B-1200 Woluwe-Saint-Lambert Belgique;
 - Monsieur Matheus de Wit, demeurant 10, rue de la Trairée, B-14200 Braine l'Alleud, Belgique
- pour une durée se terminant avec l'Assemblée Générale à tenir en 2008.

L'assemblée générale ne renouvelle pas le mandat Monsieur Paul Mariën ayant son domicile à Poelstraatje 8, B-2200 Herentals, et décide de nommer en remplacement la société OSTIA ayant son siège à Poelstraatje 8, B - 2200 Herentals, pour une durée se terminant avec l'Assemblée Générale à tenir en 2008.

L'Assemblée renouvelle également le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Edouard Goedert, préqualifié, ayant son domicile rue Tony Neuman, 47 à L-2441 Luxembourg, pour une nouvelle durée se terminant avec l'Assemblée Générale à tenir en 2008.

L'assemblée ne renouvelle pas le mandat de la société MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises. L'Assemblée nomme la société MAZARS, 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes pour une durée se terminant avec l'Assemblée Générale à tenir en 2008.

Luxembourg, le 2 avril 2007.

MAZARS

Signature

Référence de publication: 2008005072/1682/27.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2007, réf. LSO-CD02390. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Succeed Online S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 29 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008004719/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03493. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Luxembourg Trust & Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 95.028.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004721/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05014. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Sally & Jack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 118.919.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004723/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00283. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Natixis Private Banking International, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 32.160.

Extrait procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 12 juin 2007 à 10.00 heures

Le Conseil décide de coopter, au poste d'Administrateur, Monsieur Jacques-Antoine Allain, né le 6 décembre 1954 et domicilié professionnellement 12-14, Rond-Point des Champs-Élysées - F 75008 Paris.

Son mandat aura une durée de 6 années, et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour Extrait conforme

X. Guyard

Directeur Général Adjoint

Référence de publication: 2008005076/48/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06428. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

European Trust Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 92.737.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004724/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05018. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

European Trust Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 92.737.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004729/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05021. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Il Cocolino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4734 Pétange, 21, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 88.065.

Extrait de la réunion de l'assemblée générale du 15 octobre 2005

1. L'assemblée accepte la démission d'un administrateur:
 - Monsieur Thil Michel, demeurant professionnellement à 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg (Luxembourg).
2. L'assemblée nomme un administrateur, pour une période de 6 ans (jusqu'à l'assemblée générale de 2011):
 - Madame Leszczynski Viviane, demeurant au 317, rue du Clopp L-4810 Rodange (Luxembourg).
3. L'assemblée décide de prolonger le mandat des administrateurs suivants pour une période de 6 ans (jusqu'à l'assemblée générale de 2011):
 - Monsieur Pica Alvaro, demeurant au 60, rue Fontaine d'Olière à L-4843 Rodange (Luxembourg).

- Monsieur Carigi Denis, demeurant au 27, rue Victor Hugo à Joudreville (France).

4. L'assemblée décide de prolonger les mandats de délégué à la gestion journalière pour une période de 6 ans (jusqu'à l'assemblée générale de 2011):

- Monsieur pica Alvaro, Administrateur-délégué, demeurant au 60, rue Fontaine d'Olière à L-4843 Rodange (Luxembourg).

- Monsieur Legendre Yves, Directeur technique, demeurant au 17, rue de la Croix, L-3823 Schifflange (Luxembourg).

5. L'assemblée accepte la démission en tant que Commissaire aux comptes de la société EURO SUISSE AUDIT LUXEMBOURG S.A. (5, rue Emile Bian L-1235 Luxembourg).

6. L'assemblée nomme en fonction de Commissaire aux comptes la société MAZARS S.A. (10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg) pour une durée de 6 ans (jusqu'à l'assemblée générale de 2011).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IL COCCOLINO S.A.

Signature

Référence de publication: 2008005073/1682/30.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06038. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Cosmospital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 115.105.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004733/1152/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2007, réf. LSO-CI00284. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Noetrib Administration S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 74.517.

Les bilans au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008004735/7378/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06936. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Noetrib Administration S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 74.517.

Les bilans au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2008004737/7378/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06934. - Reçu 93 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Immobilier Albert 1er S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 117.382.

In the year two thousand seven, on the twenty-eighth day of November.
Before Us, Maître Paul Decker, civil law notary, residing in Luxembourg-Eich.

Is held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company IMMOBILIER ALBERT 1^{er} S.A. a société anonyme with registered office in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered with the Luxembourg Trade and Companies register at section B under number 117.382, incorporated on June 20, 2006, by a deed of M^e Alex Weber, civil law notary residing in Bascharage, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1625 of August 28, 2006.

The meeting is opened and presided over by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary Mrs Carine Grundheber, «licenciée en lettres modernes», residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Laurent Weis, «maître en sciences économiques», residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1. Modification of the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

2. Amendment of 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:
«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

3. Modification of the date of the annual general meeting from the 1st Wednesday of the month of June to the 2nd Tuesday of the month of April and for the first time in 2008.

4. Amendment of 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:
«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Tuesday of the month of April at 14.00 o'clock.»

5. In order to adapt the Articles of Association of the company to the law of August 25, 2006 amending the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, deletion of the last sentence of article 11 and amendment of article 16 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

« **Art. 16.** The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.»

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time by the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders after having been signed *in varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) As appears from the attendance list, the 10,000 (ten thousand) shares representing the whole capital of the Company are present or duly represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The Chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda.

After the foregoing has been approved by the Meeting, the same unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The Meeting decides to modify the financial year to be closed on November 30 instead of December 31 and for the first time on November 30, 2007.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 18 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The business year begins on December 1st of each year and ends on November 30th of the following year.»

Third resolution

The Meeting decides to modify the date of the annual general meeting from the 1st Wednesday of the month of June to the 2nd Tuesday of the month of April and for the first time in 2008.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolution the Meeting decides to amend the 1st paragraph of article 15 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

«The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 2nd Tuesday of the month of April at 14.00 o'clock.»

Fifth resolution

In order to adapt the Articles of Association of the Company to the law of August 25, 2006 amending the law of August 10, 1915 on Commercial Companies, the Meeting decides to remove the last sentence of article 11 and to amend article 16 of the Articles of Association, which henceforth will read as follows:

« **Art. 16.** The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 10% of the company's share capital.»

There being no further business on the agenda, the Chairman closes the meeting.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at EUR 950.-.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau sign together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil sept, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme IMMOBILIER ALBERT 1^{er} S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 117.382, constituée en date du 20 juin 2006 suivant un acte reçu par Me Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1625 du 28 août 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire Madame Carine Grundheber, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Laurent Weis, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et pour la première fois le 30 novembre 2007.

2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mercredi du mois de juin au 2^{ème} mardi du mois d'avril et pour la première fois en 2008.

4. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2^{ème} mardi du mois d'avril à 14.00 heures.»

5. Afin d'adapter les statuts de la société à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, suppression de la dernière phrase de l'article 11 et modification de l'article 16 pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il appert de la liste de présence que les 10.000 (dix mille) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le Président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée cette dernière prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 novembre et ce pour la première fois le 30 novembre 2007.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 18 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'année sociale commence le 1^{er} décembre de chaque année et finit le 30 novembre de l'année suivante.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 1^{er} mercredi du mois de juin au 2^{ème} mardi du mois d'avril et ce pour la première fois en 2008.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente l'Assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 15 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 2^{ème} mardi du mois d'avril à 14.00 heures.»

Cinquième résolution

Afin d'adapter les statuts de la Société à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'assemblée décide de supprimer la dernière phrase de l'article 11 et de modifier l'article 16 pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués à environ 950,- EUR.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Lentz, C. Grundheber, L. Weis, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, Relation: LAC/2007/38291. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 10 décembre 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2008005162/206/160.

(070177052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

CEP III Investment 4 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 131.319.

In the year two thousand and seven, on the twenty-eighth of November.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of CEP III INVESTMENT 4 S.C.A., a partnership limited by shares duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 131.319 and whose deed of incorporation, enacted by Maître Joseph Elvinger on July 27, 2007, was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2263 dated October 10, 2007.

The meeting is chaired by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The chairman appointed as secretary Mr Grégoire Fraisse, employee, with professional address at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Rachel Uhl, employee, with professional address at 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to act:

1. That the shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be registered with these minutes.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Company, presently fixed at thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) are present or represented at the present extraordinary general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Waiver by the existing shareholders of their preferred right of subscription.

2. Capital increase by nine hundred sixty-nine thousand Euro (€ 969,000.-) to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) to one million Euro (€ 1,000,000.-) by issuance of nine hundred sixty-nine thousand (969,000) shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

3. Agreement by the existing shareholders to the subscription and full payment by contribution in cash of the new shares to be issued to existing and new shareholders.

4. Amendment of the Company's bylaws accordingly, so that article 6, 1st paragraph, of said bylaws reads:

« **Art. 6.** The Corporation has a subscribed share capital of one million Euro (€ 1,000,000.-) represented by one (1) Management Share, nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (999,999) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.»

5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The existing shareholders resolved to waive their preferred right of subscription to the benefit of non-shareholders.

Second resolution

The meeting resolved to increase the capital by nine hundred sixty-nine thousand Euro (€ 969,000.-) to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (€ 31,000.-) to one million Euro (€ 1,000,000.-) by issuance of nine hundred sixty-nine thousand (969,000) new ordinary shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.

Third resolution

The meeting resolved to agree to the following subscriptions and full payment by contribution in cash of the new shares to be issued as follows:

Subscriber	Number and Subscription type of Shares	Price (€)
CEP III PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR	503,685 Ordinary Shares	503,685.-
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR	155,984 Ordinary Shares	155,984.-
VOLJA PLUS, S.L.	228,195 Ordinary Shares	228,195.-
INTERMEDIATE INVESTMENTS JERSEY LIMITED	36,511 Ordinary Shares	36,511.-
ICG EUROPEAN FUND 2006 S.A.	24,341 Ordinary Shares	24,341.-
BARCLAYS CAPITAL PRINCIPAL INVESTMENTS LIMITED	20,284 Ordinary Shares	20,284.-

Total: 969,000 Ordinary Shares 969,000.-

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened:

- The following companies represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, by virtue of five proxies given in November 2007, which proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities:

- CEP III PARTICIPATIONS Sàrl, SICAR, a Luxembourg private limited liability company registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under the number 127.711, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, declares to subscribe for:

- Five hundred three thousand six hundred eighty-five (503,685) Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of five hundred three thousand six hundred eighty-five Euro (€ 503,685.-),

- CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR, a Luxembourg private limited liability company registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under the number 96.017, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, declares to subscribe for:

- One hundred fifty-five thousand nine hundred eighty-four (155,984) Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of one hundred fifty-five thousand nine hundred eighty-four Euro (€ 155,984.-),

- Intermediate Investments Jersey Limited, a limited liability company duly incorporated and organized under the laws of Jersey, with registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, JE4 9WG, Bailiwick of Jersey, United Kingdom, registered with the Companies House under number 98897, declares to subscribe for:

- Thirty-six thousand five hundred eleven (36,511) Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of thirty-six thousand five hundred eleven Euro (€ 36,511.-).

- ICG EUROPEAN FUND 2006 S.A., a limited liability company duly incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under the number 121.235, declares to subscribe for:

- Twenty-four thousand three hundred forty-one (24,341) Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of twenty-four thousand three hundred forty-one Euro (€ 24,341.-).

- BARCLAYS CAPITAL PRINCIPAL INVESTMENTS LIMITED, a company duly incorporated under the laws of England and Wales, with registered office at 1 Churchill Place, London E14 5HP, the United Kingdom, and company number 2958400, declares to subscribe for:

- Twenty thousand two hundred eighty-four (20,284) Ordinary Shares, and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of twenty thousand two hundred eighty-four Euro (€ 20,284.-)

- The following company represented by M^e Isabel Kolb, Attorney at Law, with professional address at 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, by virtue of one proxy given in November 2007, which proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities:

- VOLJA PLUS, S.L., a company duly incorporated and organized under the laws of the Kingdom of Spain, with registered legal address at Fontaneila, 5-7, 2a Planta, 08010 Barcelona, Spain, registered in the Commercial Registry of Barcelona at Volume 39,715, Sheet B-352,197, Page 184, declares to subscribe for:

- Two hundred twenty-eight thousand one hundred ninety-five (228,195) Ordinary Shares and further declares to fully pay them up by a contribution in cash in the aggregate amount of two hundred twenty-eight thousand one hundred ninety-five Euro (€ 228,195.-).

The amount of nine hundred sixty-nine thousand Euro (€ 969,000.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article six, first paragraph of the articles of incorporation, to give it henceforth the following wording:

« **Art. 6.** The Corporation has a subscribed share capital of one million Euro (€ 1,000,000.-) represented by one (1) Management Share, nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (999,999) Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (€ 1.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present meeting are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (€ 2,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt huit novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions CEP III INVESTMENT 4 S.C.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles De Gaulle, (la «Société») constituée suivant acte du notaire instrumentaire reçu en date du 27 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial Sociétés numéro 2263 du 10 octobre 2007, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.319.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de M. Nicolas Cuisset, employé, ayant adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg. Le président désigne comme secrétaire M. Grégoire Fraisse, employé, ayant adresse professionnelle 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg. L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Rachel Uhl, juriste, avec adresse professionnelle au 15, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg. Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, la scrutatrice et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il apparaît de cette liste de présence que la totalité des actions, représentant l'intégralité du capital social actuellement fixé à trente et un mille Euros (€ 31.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation par les actionnaires existant à leur droit préférentiel de souscription.

2. Augmentation du capital social de la société d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille Euros (€ 969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euros (€ 31.000,-) au montant de un million d'Euros (€ 1.000.000,-) par l'émission de neuf cent soixante-neuf mille (969.000) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.

3. Approbation par les actionnaires existant de la souscription par les nouveaux actionnaires et du paiement total par versement en numéraire de nouvelles actions à émettre.

4. Modification de l'article 6 statuts de la Sociétés, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** La Société a un capital souscrit de un million d'Euros (€ 1.000.000,-) représenté par une (1) Action de Commandité et neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999.999) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.»

5. Divers

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les actionnaires existant renoncent à leur droit préférentiel de souscription au profit des tiers non actionnaires, comme détaillé ci-dessous.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille Euroa (€ 969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille Euroa (€ 31.000,-) au montant de un million d'Euroa (€ 1.000.000,-) par l'émission de neuf cent soixante-neuf mille (969.000) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'approuver les souscriptions suivantes et leur libération intégrale par versement en numéraire:

Souscripteurs	Nombre et type d'actions	Prix de souscription (€)
CEP III PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR	503.685 Actions Ordinaires	503.685,-
CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR	155.984 Actions Ordinaires	155.984,-
VOLJA PLUS, S.L.	228.195 Actions Ordinaires	228.195,-

INTERMEDIATE INVESTMENTS JERSEY LIMITED	36.511 Actions Ordinaires	36.511,-
ICG EUROPEAN FUND 2006 S.A.	24.341 Actions Ordinaires	24.341,-
BARCLAYS CAPITAL PRINCIPAL INVESTMENTS LIMITED	20.284 Actions Ordinaires	20.284,-
Total:	969.000 Actions Ordinaires	969.000,-

Intervention - Souscription - Libération

Sont alors intervenues:

- Les sociétés suivantes, représentées par M. Nicolas Cuisset, susnommé, en vertu de cinq pouvoirs donnés en novembre 2007, lesquels pouvoirs, après avoir été signés ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes afin d'être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

- CEP II PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée constituée et régie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 96.017 et ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, déclare souscrire à:

- cent cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre (155.984) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de cent cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre Euros (€155.984,-),

- CEP III PARTICIPATIONS S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée constituée et régie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 127.711 et ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, déclare souscrire à:

- cinq cent trois mille six cent quatre-vingt-cinq (503.685) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent trois mille six cent quatre-vingt-cinq Euros (€ 503.685,-),

- INTERMEDIATE INVESTMENTS JERSEY LIMITED, une société à responsabilité limitée constituée et régie en vertu des lois de Jersey, immatriculée auprès du Companies House, sous le numéro 98897 et ayant son siège social au Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, JE4 9WG Jersey, Royaume Uni, déclare souscrire à:

- Trente-six mille cinq cent onze (36.511) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de trente-six mille cinq cent onze Euros (€ 36.511,-),

- ICG EUROPEAN FUND 2006 S.A., une société anonyme constituée et régie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.235 et ayant son siège social au 8-10, rue Matthias Hardt, L-1717 Luxembourg, déclare souscrire à:

- Vingt-quatre mille trois cent quarante et un (24.341) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de vingt-quatre mille trois cent quarante et un Euros (€ 24.341,-),

- BARCLAYS CAPITAL PRINCIPAL INVESTMENTS LIMITED, une société anonyme constituée et régie en vertu des lois d'Angleterre et du Pays de Galles, et ayant son siège social au 1 Churchill Place, Londres E14 5HP, Royaume-Uni, immatriculée sous le numéro 2958400, déclare souscrire à:

- Vingt mille deux cent quatre-vingt-quatre (20,284) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de vingt mille deux cent quatre-vingt-quatre Euros (€ 20.284,-),

- La société suivante, représentée par M^e Isabel Kolb, Avocate, ayant son adresse professionnelle au 2, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, en vertu d'un pouvoir donné en novembre 2007, lequel pouvoir, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes afin d'être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

- VOLJA PLUS, S.L., une société constituée et régie en vertu des lois du royaume d'Espagne, ayant son siège à Fontanella, 5-7, 2a Planta, 08010 Barcelone, Espagne, enregistrée au Registre de Commerce de Barcelone Volume 39,715, Feuille B-352,197, Page 184, déclare souscrire à:

- deux cent vingt-huit mille cent quatre-vingt-quinze (228.195) Actions Ordinaires et déclare les libérer par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent vingt-huit mille cent quatre-vingt-quinze Euros (€ 228.195,-),

La somme de neuf cent soixante-neuf mille Euros (€ 969.000,-), intégralement libérée par versement en numéraire, est désormais à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire.

Quatrième résolution

En conséquence de ce qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6, paragraphe premier, des Statuts, qui se lit désormais comme suit:

« **Art. 6.** La Société a un capital souscrit de un million d' Euros (€ 1.000.000,-) représenté par une (1) Action de Commandité neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999.999) Actions Ordinaires ayant une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux mille cinq cents Euros (€ 2.500,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants susmentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N. Cuisset, G. Fraisse, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007 LAC/2007/38340. — Reçu 9.690 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008005169/211/236.

(070177110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Kapiolani Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.579.

Dans sa décision du 29 novembre 2007, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé:

- de transférer le siège social de la société du 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 29 novembre 2007

- de révoquer, avec effet au 29 novembre 2007, le mandat des membres de l'actuel conseil d'administration, composé des personnes suivantes:

- Monsieur Olivieri Francesco, administrateur A, né le 22 août 1951, à Milan (Italie), demeurant professionnellement à Florence (Italie), 4, Via Palestro;

- Monsieur Tortell Simon, administrateur B, né le 8 août 1959, à Malte, demeurant professionnellement à Valletta (Malte), 25, Strait Street;

- Monsieur Zullo Antonio, administrateur B, né le 29 juillet 1976, à Lausanne (Suisse), demeurant professionnellement à Lausanne (Suisse), 3B, Chemin des Sauges.

- de nommer avec effet au 29 novembre 2007, un nouveau conseil d'administration composé des quatre personnes suivantes:

- Madame Emanuela Corvasce, née le 31 octobre 1975, à Barletta (Italie), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Administrateur A;

- Monsieur Jonathan Lepage, né le 27 août 1975, à Namur (Belgique), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Administrateur A;

- Madame Stéphanie Wlodarczak, née le 25 juillet 1983, à Lorient (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21 boulevard du Prince Henri, Administrateur B;

- Monsieur Sébastien Schaack, né le 22 juillet 1978, à Thionville (France), demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, Administrateur B.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006 à tenir en 2007.

- de résilier le mandat de l'actuel commissaire aux comptes, à savoir LUXREVISION S.à.r.L, ayant son siège social à Luxembourg L-2714, 6-12, rue du Fort Wallis, avec effet au 29 novembre 2007.

- de nommer à la fonction de commissaire aux comptes avec effet au 29 novembre 2007, ComCo S.A., ayant son siège social à Luxembourg L-1724, 35, boulevard du Prince Henri.

Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes annuels de l'exercice 2006 qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KAPIOLANI GROUP S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008005024/24/41.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02057. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Providence MobileServ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.262.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique tenu en date du 31 octobre 2007 que la démission de M. Bart Zech en tant que gérant est acceptée avec effet au 31 octobre 2007.

M. Hugo Neuman ayant son adresse au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg et M. Sinisa Krnic ayant son adresse au 78 Brook Street, London W1K 5EF, sont élus nouveaux gérants, avec effet au 31 octobre 2007.

Par conséquent, le Conseil d'Administration de la société est composé comme suit:

- M. Raymond M. Mathieu
- M. John Woodworth
- M. Hugo Neuman
- M. Sinisa Krnic.

Le transfert du siège social du «12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg» au «31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg» est accepté, avec effet au 31 octobre 2007.

A. Rassatti.

Référence de publication: 2008005009/8358/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00372. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Sigma Invest S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 6.510.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 73.409.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 30 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2008004936/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03453C. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Saint Quentin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 57.035.

—
L'an deux mille sept, le trente novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SAINT QUENTIN S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 57.035, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 73 du 17 février 1997, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 décembre 2002, publié au Mémorial C numéro 131 du 8 février 2003,

ayant un capital social de trois cent soixante-dix mille euros (EUR 370.000,-) représenté par dix-huit mille cinq cents (18.500) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, qui désigne comme secrétaire Madame Valérie Berns, employée privée, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de la société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du «International Business Companies Act» des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera gardée à l'étude de celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société:

La société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du «International Business Companies Act» des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur Eric Magrini, Monsieur Pietro Longo, Monsieur Philippe Toussaint, et au commissaire aux comptes de la société, à savoir la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent vingt-cinq Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P. Marx, V. Berns, R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 décembre 2007. Relation GRE/2007/5538. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2008004870/231/66.

(070176488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

VREF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 115.317.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2008004937/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03490. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Sodeprom-Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 37.942.

Extrait des décisions du conseil d'administration du 31 août 2007

Le siège social de la société est transféré du 5, boulevard de la Foire à Luxembourg au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008005022/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03642. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Intrawest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 120.095.

Par résolution datée du 2 octobre 2007, les gérants de la société INTRAWEST S.à r.l. ont décidé de transférer le siège social de la société du 2-4, rue de Beck, L-1222 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

A. Csorgo.

Référence de publication: 2008005026/5564/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02283. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Donjon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 43.003.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé de la société DONJON S.A. qui s'est réunie en date du 7 décembre 2007, que Monsieur Dominic Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Düsseldorf, 6 Carl-Theodor-Strasse, D-40213 Allemagne, a été nommé nouvel administrateur de la société, son mandat se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2008005074/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06425. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Redevco Retail Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 112.066.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous seing privé de la société REDEVCO RETAIL LUXEMBOURG S.A. qui s'est tenue en date du 7 décembre 2007, que Monsieur Dominic Brenninkmeijer, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Dusseldorf, Carl-Theodor-Strasse 6, D-40213 Allemagne, a été nommé nouvel administrateur de la société, son mandat se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2007.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2008005075/635/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06426. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

ALESRAA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 108.197.

—
EXTRAIT

Il résulte des Résolutions de l'Associé Unique prises en date du 15 novembre 2007 que:

- Mme Claudia Schweich, née le 1^{er} août 1977, à Arlon, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché aux Herbes, L1728 Luxembourg, a été nommée gérant de Catégorie B avec effet au 15 Novembre 2007;
- M. Renaud Labye, né le 11 septembre 1977, à Liège, (Belgique), ayant comme adresse professionnelle le 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg été nommé gérant de Catégorie B avec effet au 15 novembre 2007;

Les nouveaux gérants ont été nommés pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALESRAA LUXEMBOURG S.à r.l.
N. Akhertous
Mandataire

Référence de publication: 2008005077/6654/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06354. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

G-Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 94.993.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour G-FINANCE S.A R.L.
FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.
Signature

Référence de publication: 2008005155/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06915. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Anthalie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 62.555.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI
Experts-comptables
Signature

Référence de publication: 2008005224/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06833. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Laurelie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 62.568.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI
Experts-comptables
Signature

Référence de publication: 2008005226/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06834. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

By Internet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 62.559.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI
Experts-comptables
Signature

Référence de publication: 2008005227/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06836. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Ingram Micro Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 7.923.201,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 110.204.

—
EXTRAIT

Les décisions suivantes ont été adoptées par l'associé unique en date du 20 novembre 2007:

1- La démission de Monsieur Hans Koppen en tant que gérant a été acceptée, avec effet au 1^{er} décembre 2007.

2- A été nommé en tant que nouveau gérant de la société, avec effet au 1^{er} décembre 2007:

Monsieur Jay Forbes, né le 26 février 1961 à Antigonish, Canada, résidant à Luchthavenlaan 25a, Vilvoorde, B-1800 Belgique.

Son mandat est d'une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008005080/799/21.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2007, réf. LSO-CL06283. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

M.I.O.S. S.A. (Management/Ingénierie des Organisations et des Systèmes), Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 55.478.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

Référence de publication: 2008005220/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06830. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Praxis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 73.373.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Experts-comptables

Signature

Référence de publication: 2008005222/642/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06832. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Rosh Trust International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 21.731.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004746/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06636. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Emmark S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 21, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 94.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 27 décembre 2007.

Pour EMMARK S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008005236/1345/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06920. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

B.D.M. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 58.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004742/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06640. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

B.D.M. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 58.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004743/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06637. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Rosh Trust International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 21.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008004751/553/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06634C. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070176668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2007.

Findel Business Center S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 117.821.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour *FINDEL BUSINESS CENTER S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008005154/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06941. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Technical Design Office Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 74.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour *TECHNICAL DESIGN OFFICE CONSULTING S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008005152/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06948. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.

Dairy House S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 101.353.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 27 décembre 2007.

Pour *DAIRY HOUSE S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2008005151/1345/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2007, réf. LSO-CL06950. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070177388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 décembre 2007.
